

Le budget du Syndicat mixte	4
Orientation 1	6
Mesure 1 : Améliorer et structurer la connaissance pour cibler les actions***	8
Mesure 2 : Protéger et gérer les cœurs de nature et les sites géologiques remarquables***	14
Orientation 2	25
Orientation 3	26
Mesure 5 : Protéger les espèces, leurs habitats, les habitats d'intérêt patrimonial et assurer leur développement**	28
Mesure 6 : Mettre en place un programme d'actions concerté pour la fonctionnalité écologique des milieux de l'Avesnois***	32
Orientation 4	37
Mesure 8 : Améliorer la diffusion de la connaissance de la biodiversité et assurer son appropriation par les populations du territoire***	38
Orientation 5	40
Mesure 10 : Expérimenter et développer une offre de logement diversifiée, adaptée aux besoins des habitants et à l'identité du territoire**	42
Orientation 6	45
Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**	46
Mesure 13 : Construire et mettre en œuvre un projet culturel de territoire ouvert sur les territoires limitrophes et européens**	58
Orientation 7	60
Mesure 14 : Doter l'ensemble des communes ou communautés de communes d'un document d'urbanisme qui s'appuie sur les richesses patrimoniales du territoire***	62
Mesure 15 : Se doter d'une culture commune en matière d'aménagement et d'urbanisme pour une meilleure prise en compte de l'environnement et des patrimoines***	66
Orientation 8	68
Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***	70
Mesure 17 : Améliorer la prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines dans la conception et la gestion des projets publics et privés d'aménagement***	80
Mesure 18 : Développer une architecture innovante écologique et durable*	84
Orientation 9	85
Mesure 19 : Favoriser les activités humaines respectueuses de la ressource en eau***	86
Mesure 20 : Adopter les principes de cohérence et de concertation dans la gestion de la ressource en eau**	90
Orientation 10	93
Mesure 21 : Réduire les émissions des gaz à effet de serre : logement, transport, énergies renouvelables***	94

Orientation 11	97
Mesure 23 : Accompagner les acteurs dans des démarches autonomes de développement durable en adaptant les outils existants (agenda 21,...) au contexte local**	98
Mesure 24 : Favoriser une stratégie d'éducation et de formation au développement durable***	103
Orientation 12	108
Mesure 25 : Développer l'utilisation de l'herbe dans les systèmes agricoles***	110
Mesure 26 : Favoriser la contractualisation en faveur de la préservation du paysage, de la ressource en eau, de la biodiversité**	111
Mesure 27 : Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et lutter contre les pollutions d'origines agricoles***	114
Mesure 28 : Maintenir la diversité génétique du vivant**	115
Mesure 29 : Accompagner le développement et la promotion des signes de reconnaissance qui favorisent la qualité et la préservation des paysages et de l'environnement***	116
Orientation 13	117
Mesure 30 : Développer et promouvoir l'AOC fromagère**	118
Mesure 31 : Développer et promouvoir l'agriculture biologique***	119
Mesure 32 : Favoriser le rapprochement entre producteurs et consommateurs, notamment en développant les circuits courts**	120
Orientation 14	123
Mesure 33 : Accompagner l'exploitation industrielle de la ressource en roches massives (carrières)**	124
Mesure 34 : Développer l'exploitation artisanale de la pierre bleue et son utilisation**	125
Orientation 15	126
Mesure 35 : Développer une culture commune et une stratégie « forestière » partagée***	127
Orientation 16	129
Mesure 38 : Organiser la gouvernance entre acteurs du développement touristique en Avesnois***	130
Orientation 17	132
Mesure 40 : Développer une offre touristique de qualité, organisée en filière, s'appuyant sur la dynamique des pôles structurants, en particulier le ValJoly**	133
Mesure 41 : Adopter une communication et une stratégie de promotion et de commercialisation responsable pour le territoire Avesnois*	134
Orientation 18	135
Mesure 42 : Optimiser l'animation entre acteurs du développement économique en Avesnois**	136
Mesure 43 : Favoriser le développement de l'esprit d'initiative en valorisant les atouts du territoire***	137
Transversalité	139



Animation sur la biodiversité à la maison du Parc - 2014



Animation sur la biodiversité à la maison du Parc - 2014



Animation sur la biodiversité à la maison du Parc - 2014

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de temps d'exposition	4	3	4	3
Nombre de structures, associations, artistes participants	13	11	11	5
Nombre de réponses à l'appel à projet	14	14	12	Abandon de la formule d'appel à projet au profit d'une orientation pédagogique en lien avec la campagne thématique
Nombre de projets sélectionnés	11	13	11	
Nombre et type d'animations proposées	13 Spectacles, écrivain, lecture, expositions	15 Tapis de conte, atelier lecture, ateliers de pratiques artistiques, projections vidéo, expositions	14 Ciné DD, conférences, concerts, théâtre, atelier slam, ateliers jeune public, dégustations, visites guidées, projections vidéo, expositions	9 Spectacle jeune public, sortie terrain, projections documentaires, expositions, coin ressources documentaires, jeu de société géant, reconstruction d'une mare avesnoise
Nombre de visiteurs	2 585	3 000	4 551	4 707

Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la présente mesure dans le cadre d'une de ses commissions
- Concevoir et animer des outils de sensibilisation au territoire à destination des élus, acteurs locaux, habitants
- Accompagner et expérimenter des démarches de concertation « habitants » en amont des projets d'aménagement et de développement durable
- Favoriser la création de lieux de débats

Action 3

Mettre la culture au service de la vulgarisation des messages de développement durable

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal du pôle écociyenneté (ENR)
Chargé de mission Culture CDD (SMPNRA)
Graphiste (SMPNRA)
Chargés de mission et assistants d'étude en fonction de la thématique

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord - Région Nord-pas-de-Calais - Etat.

PARTENAIRES

Association Cent lieux d'art?, Quercinéma, De la Suite dans les Images, Cinémas locaux, Cinéligue, Médiathèque départementale du Nord, Département du Nord, réseau des producteurs de l'Avesnois, communes, producteurs locaux.

En quelques lignes...

Autour de la découverte de films ou documentaires, organiser et faciliter les rencontres et les débats.

Sensibiliser aux messages de développement durable par une programmation cinématographique perçue comme des rendez-vous « cinémas citoyens », supports de débats.

Créer du lien social et poursuivre les discussions grâce à l'organisation de temps de convivialité à l'issue de la séance autour d'un buffet de produits locaux issus des filières courtes de l'Avesnois.

Mettre la culture au service de la vulgarisation des messages de développement durable pour en favoriser l'appropriation.

Des temps de projection spécifiques dans le cadre des « 24h de la biodiversité » ont été proposés en amont ou durant la manifestation.

Réussites

- Partenariat avec Ciné ligue et De la suite dans les images.
- Partenariats occasionnels avec d'autres structures (CPIE, Terre de liens, Quercinéma, Télés Nord pas de Calais, Cent lieux d'art?...).
- Fidélité du public.
- Qualité de la programmation qui a évolué de manière à faire écho aux événements du territoire et aux actions du SMPNRA.
- Sollicitation de communes pour en organiser chez elles.

Difficultés

- Renouvellement du public.
- Trouver du public « à convaincre » en instaurant de nouveaux partenariats avec les centres socio-culturels en organisant des séances «jeune public» ou scolaires.

Programme Ciné DD
Avril > juillet 2012

Ciné DD, c'est quoi ?
D comme... **D**écouvertes
Des films en exclusivité ou à redécouvrir, des spectacles originaux, des rendez-vous en bibliothèques, des vidéos novatrices, le concept Ciné DD se décline et vous donne à voir des programmes drôles, émouvants, dérangeants, palpitants, qui ont tous un point commun : ils portent des messages... Et vous feront parler d'eux !

D comme... **D**iscussions
Ici, pas de grands débats ou de conférences qui durent des heures. Vous partirez à la rencontre d'associations, de professionnels, de réalisateurs, d'artistes ou d'habitants qui sont concernés par les thématiques abordées. De plus, nous vous réservons quelques surprises...

D comme... **D**égustations
A chaque séance, nous vous invitons à rencontrer un producteur de l'Avesnois qui vous fera découvrir ses produits : bouillottes salées, sucrées, friandises fondantes ou croquantes, accompagnées de boissons locales.

En 2012, laissez-vous surprendre !



Ciné DD au théâtre des 3 chênes / Le Quesnoy

AVRIL

En partenariat avec le théâtre

Vendredi 20 avril

COMECT TAÛNE **SPECTACLE DD**

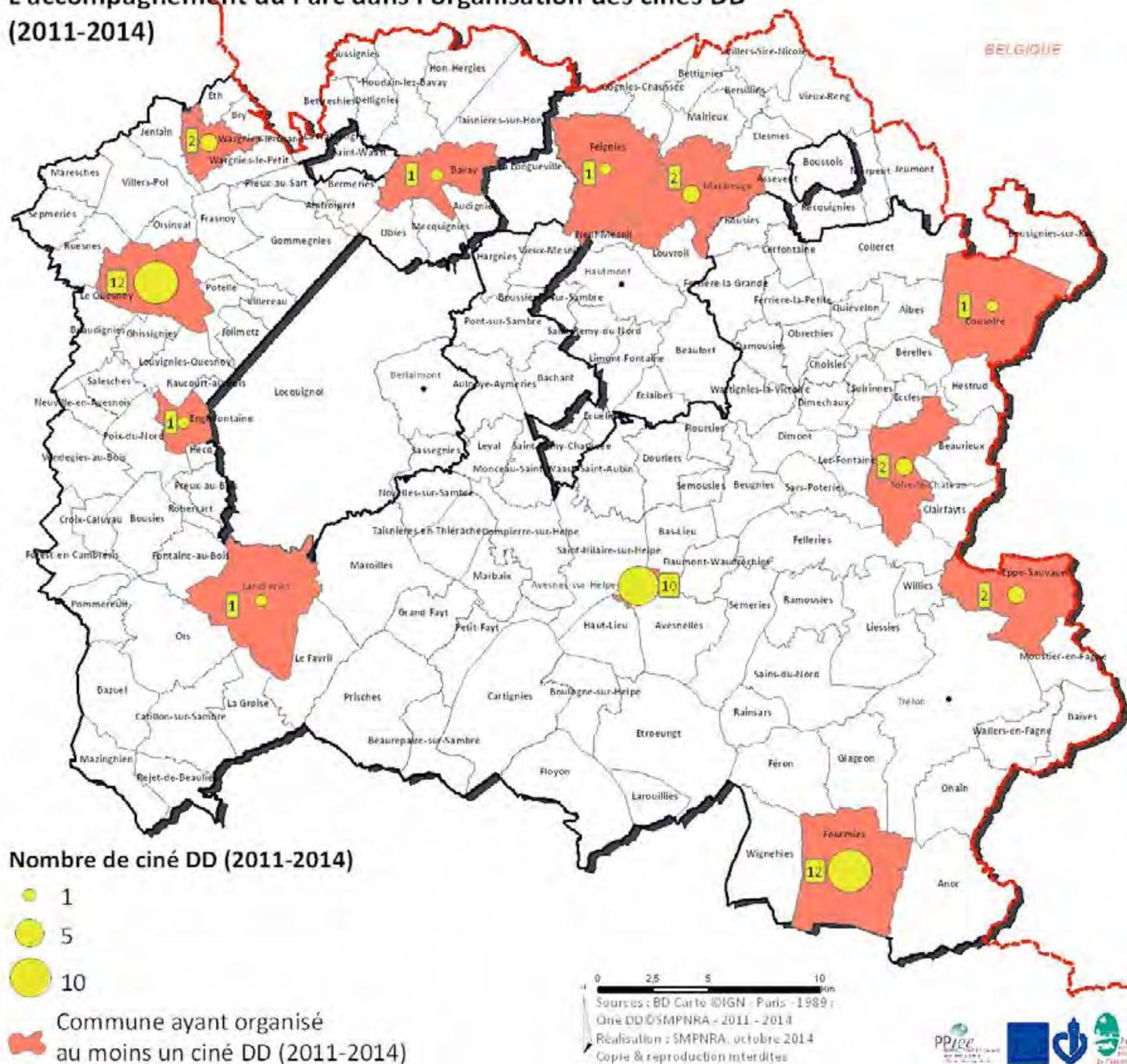
Compagnie Le vent du Riatt / 50 min
Tout public - à partir de 6 ans.
Comect Taûne est un drôle de personnage...
Il voyage de jardins publics en lits de ruisseau, de chemins de campagne en cours de récréation, afin de récolter des histoires qu'il laisse mariner dans sa besace, et qu'il ressortira un jour, au pied d'un arbre tortueux ou à l'ombre d'une haie fleurie.
La Cie Le Vent du Riatt propose une démarche artistique originale mêlant les arts de la rue et les arts plastiques aux espaces naturels.
C'est à travers l'imaginaire qu'elle cherche à sensibiliser le grand public à la fragilité de l'environnement, car ici, le concret et l'imaginaire se confondent...
En sollicitant son écoute et sa curiosité, leurs créations permettent au grand public de questionner son regard sur la nature.

Plus Temps d'échange avec la compagnie Le vent du Riatt. L'échange sera suivi d'une dégustation de produits du terroir.

Reservations à l'Office du Tourisme de Fourmies au 03 27 61 16 79

Vendredi 20 avril - 20h30
Tarif : 8 € et 2 € (demandeurs d'emploi et -18ans)

L'accompagnement du Parc dans l'organisation des cinés DD (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Convention de partenariat avec Cinéligue et De la Suite dans les images	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de séances Ciné DD, Spectacle DD et Biblio DD	14 séances, 1 spectacle, 2 conférences	16 séances, 4 conférences, 2 spectacles, 1 biblio	10 séances + 2 annulées et 1 reportée	9 séances ciné DD + 6 projections scolaires et publiques (campagne thématique + 24h biodiversité)
Nombre de participants à ces séances	600	700	497	512 + 350
Nombre moyen de spectateurs par séances	35	29	50	60

Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la présente mesure dans le cadre d'une de ses commissions
- Concevoir et animer des outils de sensibilisation au territoire à destination des élus, acteurs locaux, habitants
- Accompagner et expérimenter des démarches de concertation « habitants » en amont des projets d'aménagement et de développement durable
- Favoriser la création de lieux de débats

Action 4

Concertation sur les projets d'aménagement

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission Aménagement durable du territoire (ENRx)
Chargé de mission Maîtrise de l'urbanisation (ENRx)
Assistant d'études Education - Sensibilisation (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord - Région Nord - Pas-de-Calais

PARTENAIRES

Communes du Parc, CAUE du Nord, ADUS, Bureau d'études, DDTM

En quelques lignes...

La concertation avec la population locale sur les projets d'aménagement, est souvent trop peu développée. La mise en place de temps de sensibilisation et d'échanges par les services du Parc permet notamment la prise en compte de «l'expertise d'usage» des habitants et la co-construction des projets (zones à urbaniser, préservation du bocage...). Le développement de projets participatifs permet une appropriation des enjeux du territoire par la population et contribue ainsi à la connaissance et la mise en valeur des patrimoines naturels, paysagers et bâtis.

Réussites

- Sensibilisation d'une commune et des habitants d'un lotissement aux notions de patrimoine bâti, d'intégration paysagère et de prise en compte de l'environnement: plantations d'essences locales, bassin d'infiltration des eaux pluviales...
- Prise de conscience des participants à l'impact des comportements de chacun sur la biodiversité et les paysages.

Difficultés

- Faible participation des habitants. Nécessité de renforcer leur implication en tant qu'acteurs du territoire.
- Nécessité d'une forte mobilisation d'ingénierie pour assurer un suivi régulier et s'assurer de la mise en œuvre des préconisations.



Rencontre à Flaumont-Waudrechies

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de personnes présentes lors des temps de rencontre	15 («rencontre habitants» à Villereau), projet de lotissement		12 (Flaumont-Waudrechies : démarche participative dans le cadre du PLU mené avec les riverains de la future zone à urbaniser)	35 (Ors : communication sur le projet d'habitat partagé en lien avec l'école du village, projet VUQ)

Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la présente mesure dans le cadre d'une de ses commissions
- Concevoir et animer des outils de sensibilisation au territoire à destination des élus, acteurs locaux, habitants
- Accompagner et expérimenter des démarches de concertation « habitants » en amont des projets d'aménagement et de développement durable
- Favoriser la création de lieux de débats

Action 5

Mise en place du réseau des ambassadeurs du Parc

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal (ENRx)
Chargé de mission Communication (ENRx)
Assistant d'étude / Chargé de mission mobilité (en fonction des thèmes (CDD SMPNRA)
Graphiste (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord - Région Nord-pas-de-Calais

PARTENAIRES

La Fabrique de Blogs, Cinélique, CPIE Bocage de l'Avesnois, Associations, Propriétaires de gîtes, habitants

En quelques lignes...

Réunir des compétences individuelles au sein d'un réseau qui permettra de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du territoire et de faire des habitants des acteurs de leur territoire, des relais incitant leurs proches à passer à l'action.

Réussites

- Mise en place d'un groupe de travail confirmant les envies fortes d'échange, de transmission et de partage.
- Certitude de l'intérêt de la démarche.
- Identification des éléments de réussites permettant d'aboutir à l'écriture d'une charte des ambassadeurs ambitieuse et réaliste.
- Identification des ressources.

Difficultés

- Mobiliser au-delà des personnes que l'on rencontre déjà ailleurs.
- Le temps à consacrer par chacun : craintes liées à l'engagement.
- Animation du réseau en dehors des temps de conversation de cuisine.
- Maintenir l'investissement et le dynamisme de chacun.



Première «conversation de cuisine» sur le thème des mares

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Existence d'une stratégie écrite	Réflexion en Interne sur la stratégie à mettre en place	Mobilisation des habitants et réflexion en mode «Laboratoire»	Rédaction charte	
Rédaction d'une Charte			Oui	
Définition d'une Opération concrète «conversations de cuisine»			Oui	
Nombre de conversations de cuisines et nombre de participants				1 conversation de cuisine (12 participants)
Nombre d'Ambassadeurs			15 (groupe de travail)	8

Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la présente mesure dans le cadre d'une de ses commissions
- Concevoir et animer des outils de sensibilisation au territoire à destination des élus, acteurs locaux, habitants
- Accompagner et expérimenter des démarches de concertation « habitants » en amont des projets d'aménagement et de développement durable
- Favoriser la création de lieux de débats

Action 6

Optimiser la présence du Parc dans les communes

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

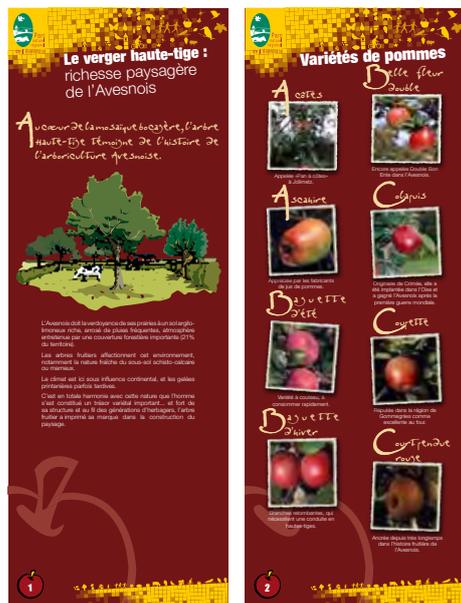
Chargé de mission principal du pôle éco-citoyenneté (ENRx)
Chargé de mission Communication (ENRx)
Secrétariat / accueil (SMPNRA)
équipe

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord, Région Nord-Pas de Calais

PARTENAIRES

Communes du Parc, collectif organisateur d'éco-événements



En quelques lignes...

Le Parc est régulièrement sollicité, pour être présent au cœur du territoire. C'est pour le Syndicat Mixte du Parc l'occasion d'aller à la rencontre des habitants et de les sensibiliser aux missions et actions qu'il porte au quotidien. La présence du Parc passe par la tenue d'un stand mais elle peut aussi se traduire par un soutien technique ou le prêt de matériel : expositions itinérantes, grilles caddies tables et bancs, chapiteaux...

Au delà du soutien et de la présence du Parc lors des manifestations organisées par les communes ou les différents acteurs du territoire, le Parc est présent à travers le dispositif éco-événements, les sorties naturalistes ou encore au travers des temps d'animation de la campagne thématique qu'il organise.

Réussites

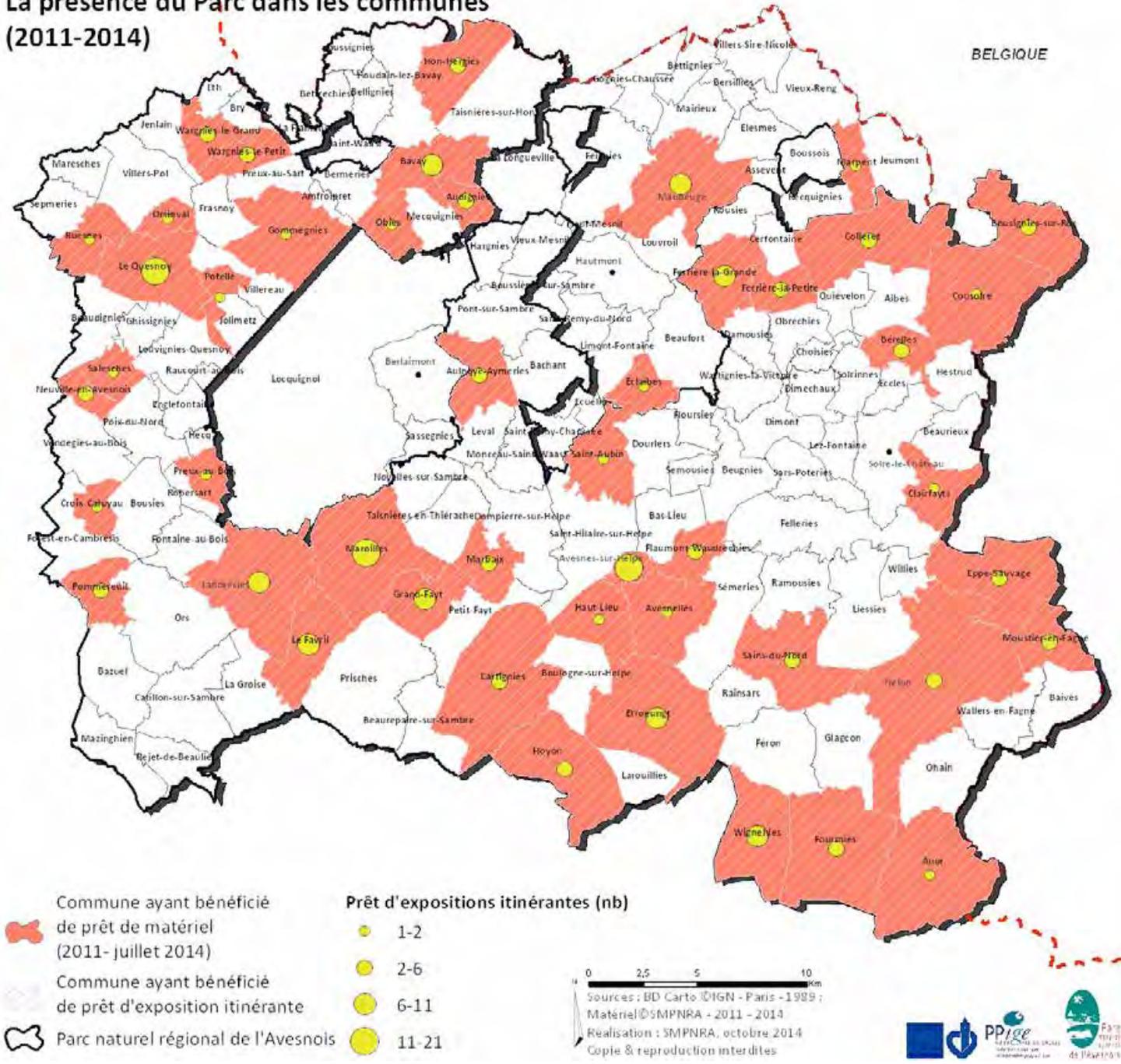
- Qualité et diversité des expositions.
- Identification du Parc par les communes et les habitants.
- Contact et rencontres avec l'habitant.

Difficultés

- Répondre aux nombreuses sollicitations.
- Non visibilité du Parc lors de certaines manifestations.
- Difficulté d'évaluation de l'action sur le niveau de sensibilisation des habitants.
- Adapter les contenus à la thématique de la manifestation.



La présence du Parc dans les communes (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Participations à diverses manifestations	169 manifestations accompagnées	173 manifestations accompagnées	151 manifestations accompagnées	152 manifestations accompagnées
Nombre de création d'animation	1 animation naturo-bus	1 animation naturo-bus	1 (jeu de cubes)	2 (jeu de grenouilles et électroquizz)
Existence d'un document d'appel	Non	Non	En cours de rédaction	Oui
Prêt d'expositions	70 prêts d'exposition	68 prêts d'exposition	53 prêts d'exposition	44 prêts d'exposition

Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la présente mesure dans le cadre d'une de ses commissions
- Concevoir et animer des outils de sensibilisation au territoire à destination des élus, acteurs locaux, habitants
- Accompagner et expérimenter des démarches de concertation « habitants » en amont des projets d'aménagement et de développement durable
- Favoriser la création de lieux de débats

Action 7

Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois, Fête du Lait

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

chargé de mission principal « développement économique et rural (ENRx)
Secrétaire de direction
Equipe de Parc

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région, Département du Nord, Crédit agricole, exposants, sponsors

PARTENAIRES

Commune de Le Quesnoy; Maison de l'élevage; Amicale du Contrôle Laitier; EPL Le Quesnoy; Union Bleue du Nord; UPRA flamande; Association Nord Holstein; CRRG; Le Savoir Vert; CNIEL

En quelques lignes...

Organiser un événementiel annuel permettant le rapprochement rural/urbain.

Faciliter le dialogue entre le monde agricole et le grand public.

Promouvoir la filière laitière du territoire régional, valoriser les races locales et mettre en avant les éleveurs impliqués dans la filière.

Promouvoir les partenaires du Parc actifs en matière de développement durable.

Participer à l'attractivité culturelle de l'Avesnois.

La Fête du Lait réunit 50 éleveurs sur un week-end, 70 producteurs et artisans et plus de 100 participants au sein de villages thématiques. Elle accueille annuellement près de 20 000 personnes et offre une vitrine de la ruralité.

Réussites

25 éditions organisées.

Mobilisation d'un grand nombre de partenaires.

Dimension inter-régionale.

Ouverture vers la Belgique (accueil d'une délégation d'éleveurs belges en 2014).

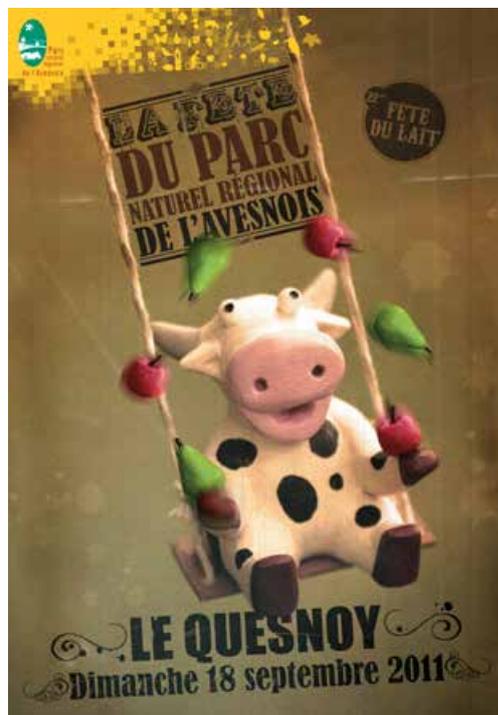
Développement de villages thématiques.

Difficultés

Mobilisation des financements.

Difficulté de renouvellement dans un budget contraint.





Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de producteurs	70	65	67	70
Évolution du chiffre d'affaire	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
Nombres d'éleveurs en concours	33	35	55	50
Nombre de partenaires agricoles	17	17	17	17

Mesure 13 : Construire et mettre en œuvre un projet culturel de territoire ouvert sur les territoires limitrophes et européens**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Co-animer le « collectif culture » en étroite collaboration avec la Chambre d'eau,
- Promouvoir la stratégie définie dans le cadre de la présente mesure auprès du plus grand nombre et notamment des collectivités,
- Accompagner la valorisation des patrimoines (naturels et bâtis) en soutenant les actions culturelles et artistiques portant un regard sur ceux-ci,
- Accompagner les porteurs de projets à prendre en compte les retombées économiques, sociales et environnementales de leurs actions et projet culturels,
- Accompagner l'expérimentation de nouveaux projets, de nouvelles approches artistiques, de nouvelles méthodes de gestion de projets et encourager les « mélanges » de réseaux,
- Intégrer l'approche culturelle à la mise en œuvre de l'ensemble de la Charte du Parc.

Action 1

Animer le réseau d'acteurs culturels de l'Avesnois et développer le guide des ressources culturelles

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal du pôle écocitoyenneté (ENRx)
Chargés de mission communication (ENRx)
Chargé de mission développement culturel CDD (SMPNRA)
Graphiste (SMPNRA)
Stagiaires (SMPNRA) (4 mois)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord - État

PARTENAIRES

La Chambre d'Eau; Conseil départemental du Nord; Ecomusée de l'Avesnois; Canal FM; Théâtre de Chambre; Médiathèque départementale du Nord; Féron'arTs; Maison du patrimoine; Association Cent lieux d'art?; Association La Chanson en Lumière; Association Les Nuits Secrètes; Jeunesse Musicale de France; Association Bougez Rock; Agglomération Maubeuge Val de Sambre; Théâtre du Bimberlot; Interleukin'; Association Les Sens du Goût; Habitants; Elus, OT Le Quesnoy, Association Les avesnoiseries; Forum antique départemental etc...

En quelques lignes...

Offrir aux porteurs de projets culturels du territoire un outil numérique conçu comme un « espace d'interpellation » qui leur permette de prendre connaissance des ressources culturelles du territoire (compagnies, équipements...), de communiquer entre eux, de valoriser leurs actions, d'enrichir leurs connaissances, de mutualiser leurs moyens... Animer un groupe de travail contribuant à la mise en réseau des acteurs du territoire.

Réussites

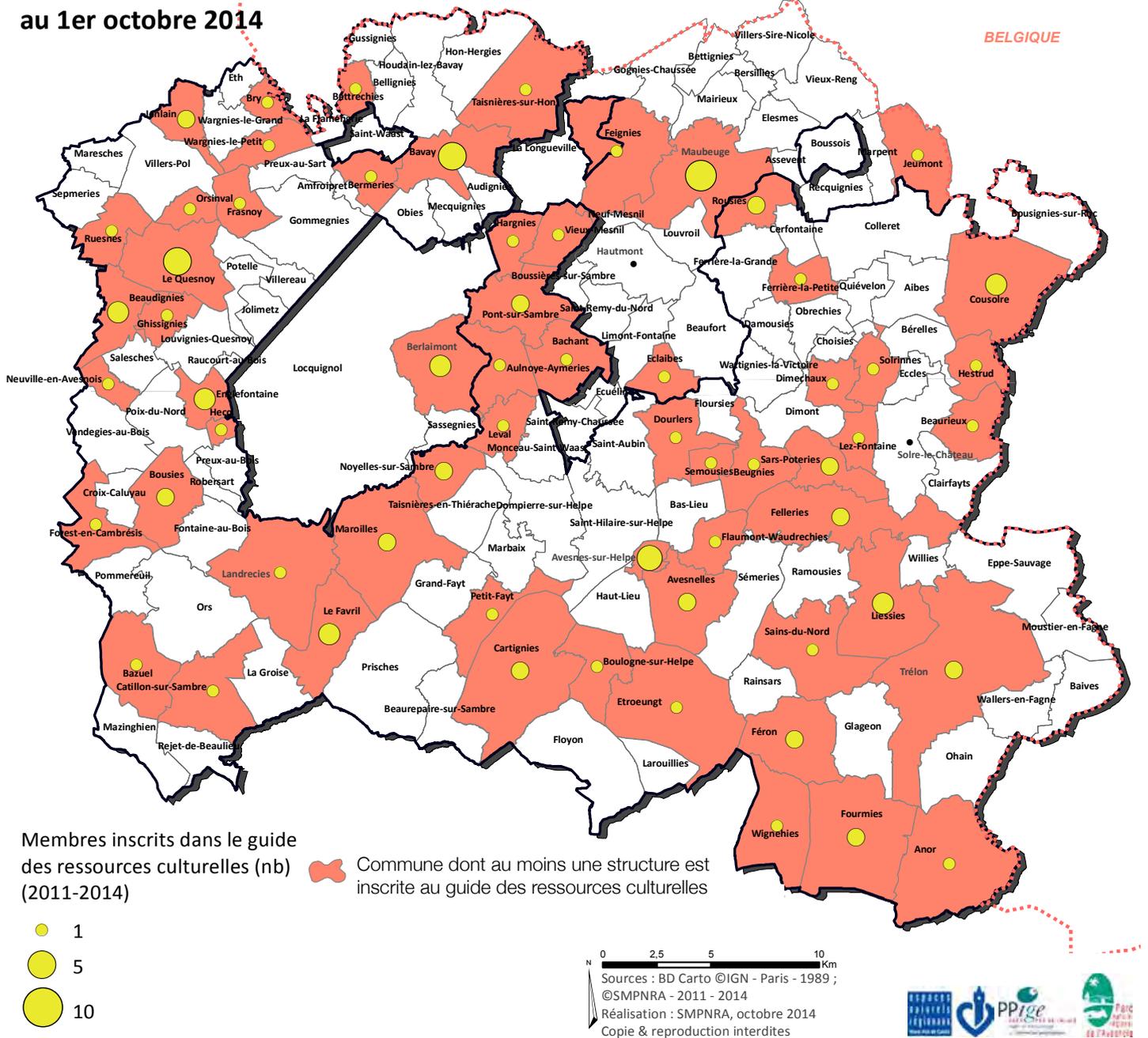
- Projet innovant.
- Pertinence des membres du groupe culture.
- Outil co-construit avec les membres du groupe.
- Diversité des fonctionnalités du site Internet.
- Mise en relief de la richesse des ressources culturelles du territoire.

Difficultés

- Thématique et diversité du public cible
- Difficultés d'appropriation de l'outil par les acteurs culturels et par les porteurs de projets (communes, EPCI...).
- Absence de financements pour mettre en place des temps de rencontres et d'animation et entretenir la logique de réseaux.
- Turn-over sur le poste « développement culturel », non structurel (en CDD).
- Perte des financements du Département du Nord en 2014 et arrêt du poste « développement culturel ».



Etat des lieux des membres inscrits sur le guide des ressources culturelles au 1er octobre 2014



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Réalisation du guide des ressources culturelles	Rédaction du cahier des charges	Mise en œuvre (définition des contenus, arborescence, création de la charte graphique, recensement...)	Développement du site Internet et inauguration	Animation et mise à jour du site Internet, publication de 3 newsletters
Nombre de structures impliquées				113 membres inscrits
Nombre et qualité des formations et rencontres mises en place	3	3	4 (+ formation proposée pour créer son compte)	
Nombre de réunions de travail avec le groupe culture	2	2 (février et juin)	2 (avril et juillet)	Pas de financement, fin de la mission...
Nombre de participants aux réunions de travail groupe culture	30	30 (cumulé)	45 (cumulé)	

Orientation 7

Planifier l'usage des sols et penser l'urbanisation dans le respect de l'environnement, de l'activité agricole et des espaces bâtis traditionnels

- Objectifs « cibles »

- 100% des communes dotées d'un document d'urbanisme en 2018.
- Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc.
- Sensibiliser 100% des élus des collectivités aux enjeux d'une urbanisation respectueuse de l'environnement.
- Limiter, à l'horizon 2016, à + 5% maximum la variation d'espaces artificialisés sur l'ensemble du territoire. Le taux de 5 % pourrait se répartir à 2,5% pour l'habitat, et 2,5% pour les infrastructures de transport et autres espaces.

- Indicateurs de suivi

- Nombre (et évolution de la part) des communes ayant d'un document d'urbanisme et nombre de communes s'étant dotées sur la période 2010-2018
- Evolution des espaces habités
- Part des élus sensibilisés aux enjeux de l'urbanisation respectueuse de l'environnement
- Nombre de documents d'urbanisme arrêtés depuis le début de la Charte et compatible avec celle-ci

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de documents d'urbanisme arrêtés					
PLU		2	7	5	
Cartes communales		1	3	0	
Nature des avis					
Favorable		1	1	0	
Avec remarques		2	5	3	
Avec réserve		0	4	2	
Défavorable		0		0	

Contexte

La hiérarchie des normes indique que tout document d'urbanisme doit être compatible avec la Charte du Parc naturel régional. La loi prévoit que le Parc soit associé aux procédures d'élaboration de ces documents (PLU ou CC). La mission du Parc est essentiellement une mission d'information et de conseil pour favoriser la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les orientations et les mesures de la Charte afin qu'ils deviennent des outils de préservation et de valorisation des patrimoines naturels, bâtis et paysagers (mesure 14 de la Charte). La Charte 2010-2022 a pour objectif que 100% des communes se dotent d'un document d'urbanisme d'ici 2018.

Éclairage

En 2010 sur les 131 communes du Parc, 78 communes étaient dotées d'un document d'urbanisme et une trentaine de communes étaient en cours d'élaboration ou de révision de leurs documents d'urbanisme.

Nombre, surface et répartition des documents d'urbanisme par année

	Sources	Valeur cible	2010		2011		2012		2013		2014	
			nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Nombre de communes concernées par :												
PLU	DDTM		34	26	41	31	42	32	49	37	50	38
POS	DDTM		39	30	33	25	33	25	31	24	30	23
CC	DDTM		5	4	5	4	9	7	10	8	12	9
Total des communes dotées d'un document d'urbanisme	DDTM	100%	78	59,5	79	60	84	64	90	69	92	70
Surfaces concernées par :			km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%
PLU	DDTM		384	32	460	38	478	40	547	46	559	47
POS	DDTM		341	29	291	24	291	24	277	23	265	22
Cc	DDTM		48	4	48	4	72	6	82	7	96	8
Total des surfaces concernées	DDTM	100%	773	65	799	66	841	70	906	76	920	77

Contexte

Depuis la loi SRU du 13 décembre 2000, de nombreuses communes se sont dotées d'un document d'urbanisme. Mais le territoire n'est pas couvert de façon homogène et une partie des communes situées dans des zones soumises à forte pression foncière n'en sont toujours pas dotées. Pourtant, la réalisation d'un document d'urbanisme est d'autant plus cruciale qu'elle permet de maîtriser le développement urbain d'une commune, de l'anticiper et d'éviter une urbanisation en opposition avec l'héritage architectural, urbain et naturel du territoire.

Ainsi la Charte 2010-2022 a pour objectif que 100% des communes se dotent d'un document d'urbanisme d'ici 2018.

Cet engagement fait référence à l'orientation 7 « Planifier l'usage des sols et penser l'urbanisation dans le respect de l'environnement, de l'activité agricole et des espaces bâtis traditionnels », elle participe également à l'orientation 1 « Préserver et développer la quantité et la qualité des espaces naturels à haute valeur patrimoniale ».

Éclairage

Globalement en 4 ans (période 2010-2014) on observe une progression de 19% des communes et des surfaces supplémentaires couvertes par un document d'urbanisme. En 2014, 70% des 131 communes sont couvertes par des documents d'urbanisme ; pour la période 2014-2018 il reste donc 30% des communes à couvrir (soit 23% de la surface totale) toujours en RNU. Toutefois, les nouvelles dispositions de la loi ALUR en matière d'incitation à la mise en place du PLUI et de caducité des POS, pourraient faire évoluer rapidement ces chiffres.

Mesure 14 : Doter l'ensemble des communes ou communautés de communes d'un document d'urbanisme qui s'appuie sur les richesses patrimoniales du territoire***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »
- Améliorer la connaissance de l'environnement, des paysages et des patrimoines, et en assurer sa mise à disposition
- Accompagner les communes / EPCI / Syndicat mixte du SCOT dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- Rendre un avis au titre des personnes publiques associées

Action 1

Préservation concertée du bocage

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Assistant d'étude « urbanisme et Paysage » (ENRx)

Chargé de Mission SIG (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

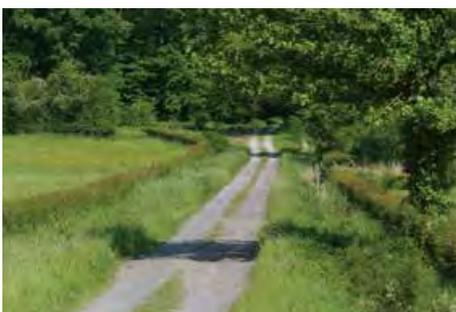
Région Nord-pas-de-Calais - Département du Nord

PARTENAIRES

DDTM Nord; Chambre d'agriculture de Région; Conseil départemental du Nord; EPCI du territoire; Communes du Parc; Exploitants agricoles; Bureau d'études



Plantation de haies à Bachant en 2011



Bocage Avesnois

En quelques lignes...

Accompagner les communes qui souhaitent préserver réglementairement des éléments fixes du paysage, tel que les haies et les alignements d'arbres, en mettant en place une concertation avec les exploitants agricoles et les acteurs du territoire.

Répondre à la demande des élus en matière de gestion et suivi de la démarche.

Réussites

- Démarche plébiscitée par de nombreux élus du territoire,
- Linéaire important préservé par commune et sur l'ensemble du territoire (1 830 km).
- Echos favorables de la part de la profession agricole et des habitants.
- Transfert d'expérience vers d'autres territoires.

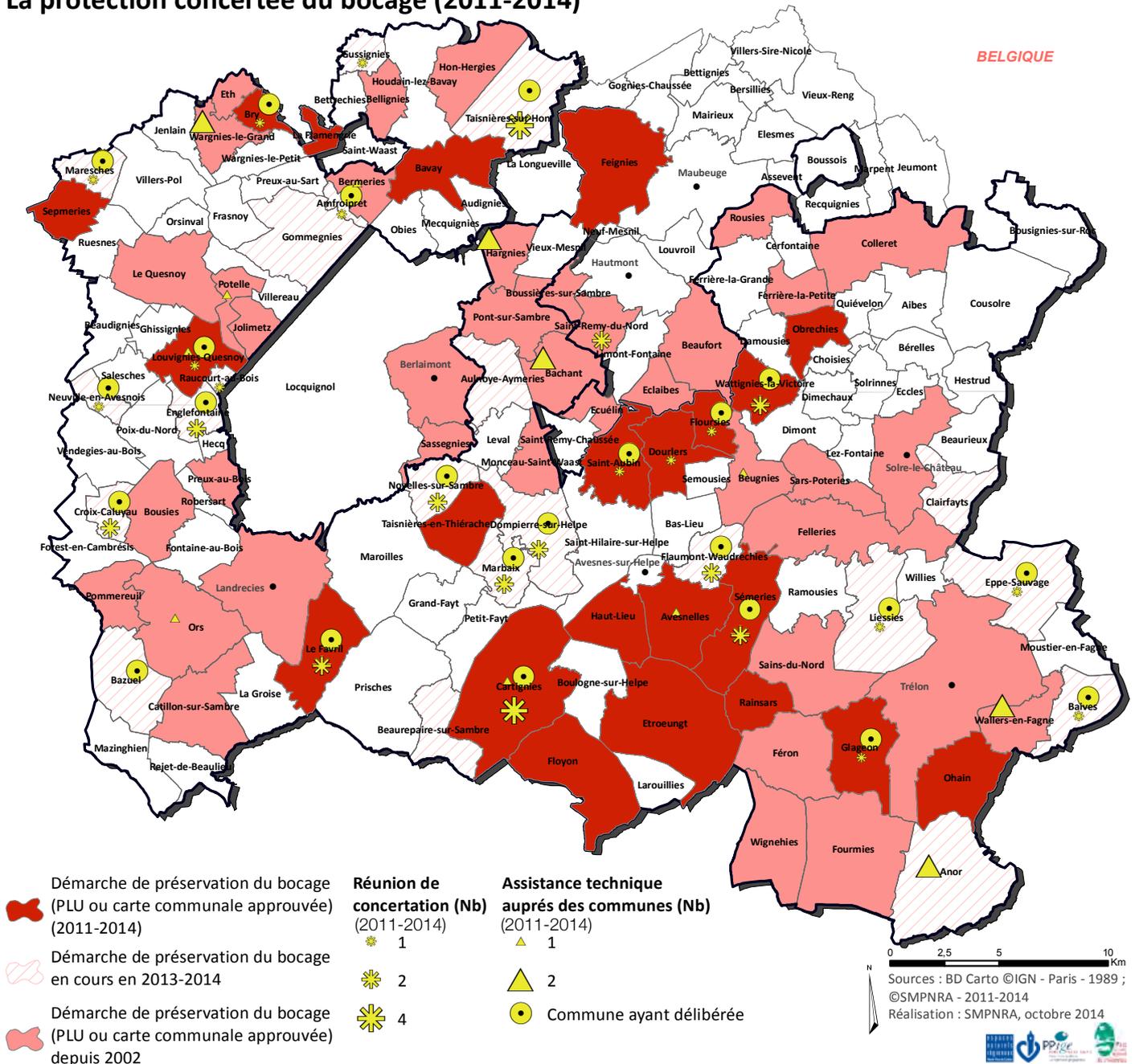
Difficultés

- Délais parfois courts pour mettre en place la démarche.
- Difficulté d'impliquer certains élus dans le processus de concertation.
- Peu ou pas assez de temps à consacrer au suivi de la démarche après son approbation.



linéaire de haies préservé sur la commune de Sémeries

La protection concertée du bocage (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Linéaire de haies préservé	669 km	545 km	230 km	296 km
Nombre de communes accompagnées dans la mise œuvre de la préservation du bocage	14 communes	9 communes	10 communes	11 communes
Part des communes ayant élaboré un document d'urbanisme qui ont mis en œuvre cette démarche	100%	100%	90%	100%

Mesure 14 : Doter l'ensemble des communes ou communautés de communes d'un document d'urbanisme qui s'appuie sur les richesses patrimoniales du territoire***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »
- Améliorer la connaissance de l'environnement, des paysages et des patrimoines, et en assurer sa mise à disposition
- Accompagner les communes / EPCI / Syndicat mixte du SCOT dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- Rendre un avis au titre des personnes publiques associées

Action 2

Accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme et avis (SCoT, PLU, carte communale)

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission « maîtrise de l'urbanisation » (ENRx)

Chargé de mission « aménagement durable du territoire » (ENRx)

Assistant d'études « urbanisme et paysage » (ENRx)

Assistant d'études « SIG » (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

État - Région - Département Communes

PARTENAIRES

DDTM Nord; DT Avesnes; DT Cambrai; Structures intercommunales; Communes du Parc; Bureaux d'études; Conseil départemental du Nord; DREAL Nord-Pas de Calais; Chambre d'Agriculture du Nord; ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre); Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord, Scot

En quelques lignes...

Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale), les services du Parc apportent une assistance technique aux différentes étapes de la procédure et peuvent contribuer à la rédaction des cahiers des charges. Au début de la procédure, un « porter à connaissance » est transmis à la commune et au bureau d'études en charge de la mission.

Les services du Parc participent aux réunions d'élaboration afin d'assurer au mieux la compatibilité du document d'urbanisme avec les orientations et mesures de la Charte. Dans son rôle d'accompagnement et de soutien technique des communes, le Parc propose des réflexions sur l'évolution qualitative et quantitative du territoire communal, apporte un soutien particulier lors des évaluations environnementales, est à l'initiative de la mise en œuvre d'une préservation concertée du bocage, apporte une vision transversale et des connaissances complémentaires pour conseiller et être force de proposition sur la prise en compte des patrimoines naturels, bâtis et paysages.

Concernant le SCoT, les services du Parc contribuent à son élaboration par la mise à disposition de données et la participation aux comités techniques. Par ailleurs, un travail commun a permis une mutualisation de moyens pour l'acquisition de la photo-interprétation (occupation du sol et maillage bocager) ainsi que l'harmonisation des nomenclatures locales et régionales.

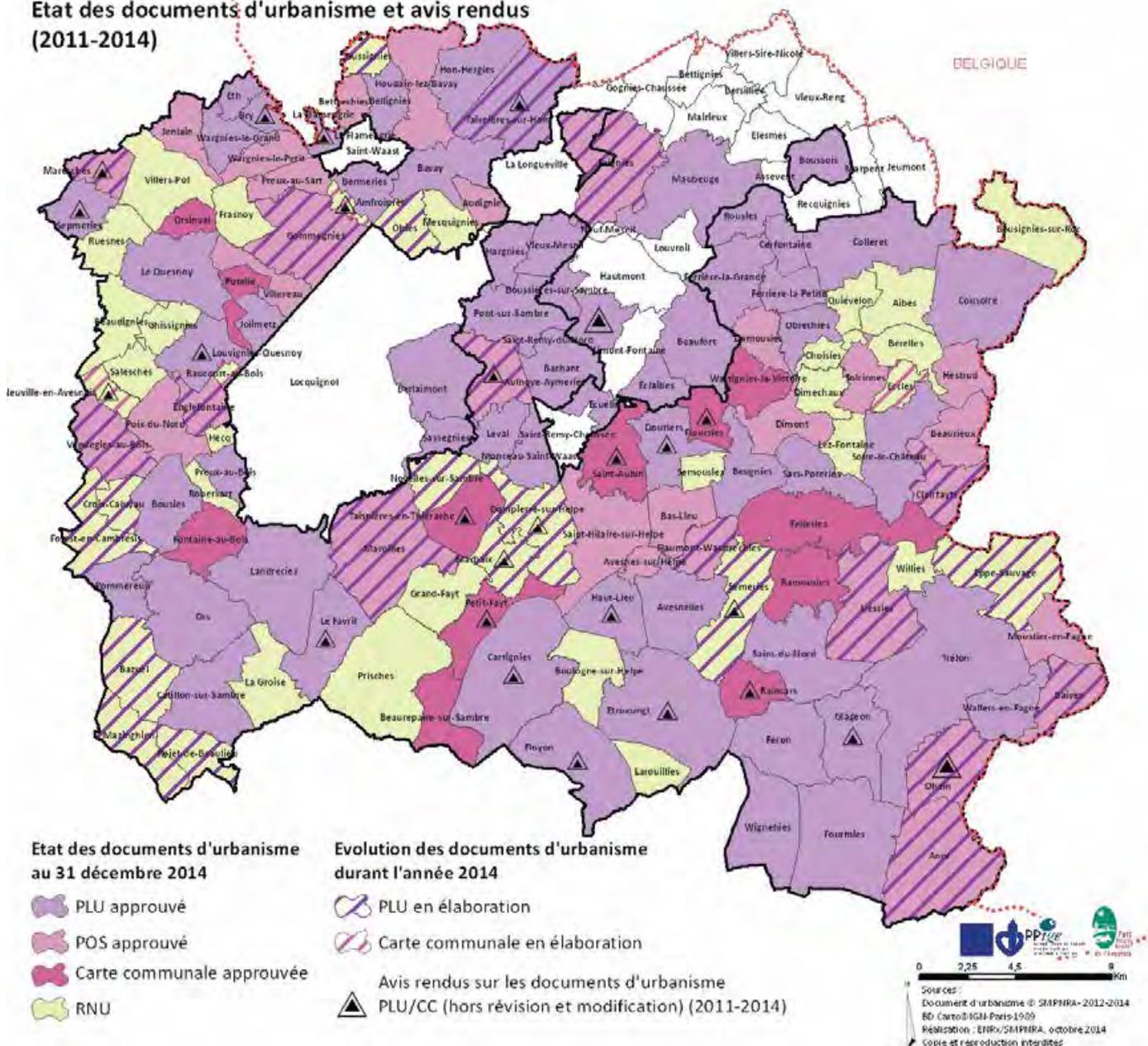
Réussites

- La couverture du territoire progresse de manière continue.
- Lors des révisions, les surfaces dédiées à l'urbanisation diminuent entre les POS et les PLU au profit des espaces agricoles et naturels (zones à urbaniser réduites et zonage plus stricte des zones urbaines).
- Maintien des zones naturelles entre le POS et le PLU lors des révisions.
- Initiation de démarche innovante pour la mutualisation des moyens des communes (PLU pluricommunal), à poursuivre et reproduire sur d'autres secteurs.
- Développement d'outils permettant de préciser la connaissance du territoire et d'améliorer la traduction des enjeux dans les PLU (Inventaires Communaux de la Biodiversité, inventaires du patrimoine bâti, Porter à Connaissance).
- Sensibilisation des élus, développement d'une culture commune en matière d'urbanisme durable qu'il apparaît important d'étendre en développant l'association des habitants et des acteurs du territoire au cours de ces procédures.

Difficultés

- Le manque de réflexion à l'échelle intercommunale.
- Les réformes successives sont de plus en plus contraignantes en matière environnementale pour les petites communes rurales (Évaluation Environnementale)
- Difficultés d'appropriation par les élus des enjeux/contraintes environnementales.
- Les bureaux d'étude missionnés pour la réalisation des PLU sont parfois peu sensibilisés aux caractéristiques paysagères et bâties du territoire et les compétences sur les questions environnementales sont réduites.
- Désengagement progressif des services de l'État.

Etat des documents d'urbanisme et avis rendus (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de communes ayant bénéficié d'un PAC	8	8	6	14
Nombre de réunions où les services du Parc ont été présents	57	68	86	45
% d'avis favorables sans réserve	3 avis rendus (2 PLU et 1 CC) Favorables = 1 Avec remarques = 2 Avec réserves = 0 Défavorables = 0	10 avis rendus (7 PLU et 3 CC) Favorables = 1 Avec remarques = 5 Avec réserves = 4 Défavorables = 0	8 avis rendus (7 PLU et 1 CC) Favorables = 0 Avec remarques = 5 Avec réserves = 3 Défavorables = 0	7 avis rendus (5 PLU et 2 CC) Favorables = 0 Avec remarques = 5 Avec réserves = 2 Défavorables = 0
Nombre d'états initiaux de l'environnement approfondis réalisés dans le cadre d'un document d'urbanisme sur les zones Natura 2000	1	2	1	0
Évolution de la part des communes dotées d'un document d'urbanisme	PLU = 41 CC = 5 POS = 33 60%	PLU = 42 CC = 9 POS = 33 64 %	PLU = 49 CC = 10 POS = 31 69%	PLU = 50 CC = 12 POS = 30 70%

Mesure 15 : Se doter d'une culture commune en matière d'aménagement et d'urbanisme pour une meilleure prise en compte de l'environnement et des patrimoines***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »
- Développer des outils de mutualisation de la connaissance
- Initier et/ou soutenir des actions de sensibilisation (formation, édition...) qui découleraient de la présente mesure, notamment en assurant la mobilisation des acteurs locaux (élus...)
- Organiser des journées ou temps d'échanges

Action 1

Mise en réseau des acteurs et conception d'outils communs

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission Aménagement durable du territoire (ENRx)

Chargé de mission Maîtrise de l'urbanisation (ENRx)

Chargé de mission Habitat durable (ENRx)

Assistant d'études Urbanisme et paysage (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord, Région Nord - Pas-de-Calais, Europe

PARTENAIRES

Communes du Parc; STAP; ENRx; Porteurs de projets; PNR Caps et Marais d'Opale; PNR Scarpe-Escout; ADUS; CAUE du Nord; DDTM d'Avesnes-sur-Helpe, EPCI, SCoT, Opérateurs Interreg Trans'formation du patrimoine : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon



En quelques lignes...

Dans l'objectif d'un aménagement du territoire durable et respectueux des patrimoines naturels bâtis et paysagers, il apparaissait nécessaire d'instaurer des temps de rencontre entre acteurs locaux. Organisées dans le cadre d'un programme annuel de sensibilisation à l'initiative du Parc, ces rencontres contribuent à favoriser une culture commune en matière d'aménagement durable du territoire. Elles doivent également à terme, permettre de concevoir des outils communs d'information et d'aide à la décision à destination des élus et des techniciens du territoire.

Réussites

- Développement des échanges avec les élus.
- Valorisation de l'ingénierie du Parc et des démarches d'aménagement durable du territoire.
- Collaboration et échanges avec les partenaires techniques et les professionnels du territoire.
- Création d'un réseau d'acteurs. Réseau à renforcer pour créer des outils de mutualisation de la connaissance.
- Création d'outils communs de sensibilisation à destination des élus et techniciens.

Difficultés

- Faible mobilisation et participation au regard du public cible.
- Le comité de pilotage «urbanisme et aménagement durable» prévu dans la charte reste à mettre en œuvre.



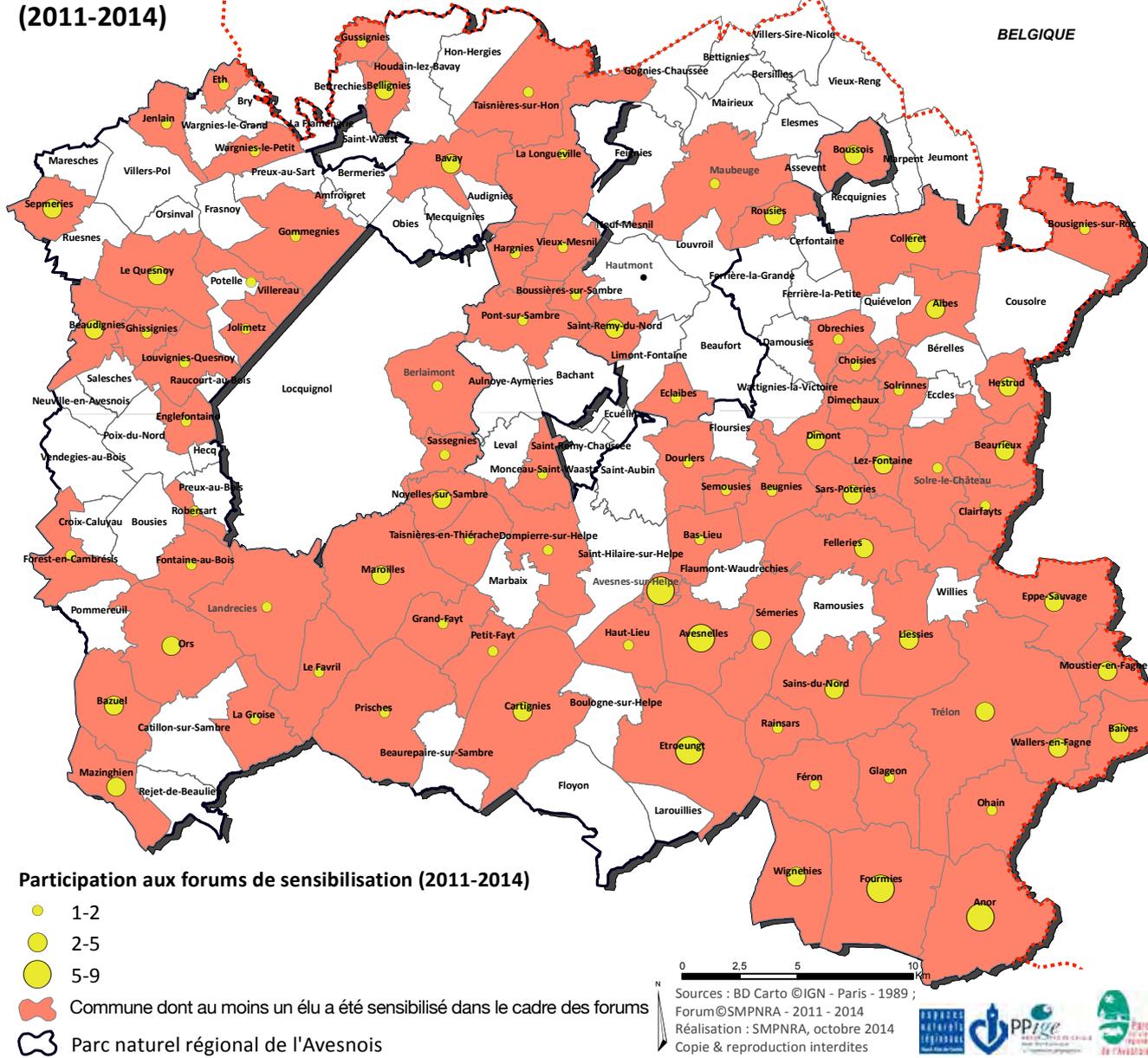
Cahier VUQ « 6 histoires pour y croire »



Référentiels des outils réglementaires, fiscaux, contractuels favorables au renouvellement urbain et écologique des territoires ruraux

Forums de sensibilisation en matière d'urbanisme, d'aménagement et de patrimoine bâti (2011-2014)

BELGIQUE



Participation aux forums de sensibilisation (2011-2014)

- 1-2
- 2-5
- 5-9
- Commune dont au moins un élu a été sensibilisé dans le cadre des forums
- Parc naturel régional de l'Avesnois

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'outils opérationnels créés	4 - 1 cahier VUQ (« 6 histoires pour y croire ») - 1 Guide technique des paysages Thiérache - 1 carnet de traverse « Le bâti dans le paysage » - 1 guide technique du patrimoine bâti « Plateau de Mormal »	1 - 1 carnet de traverse « Les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine »	2 - 1 carnet de traverse « Faire du patrimoine le support du projet d'urbanisme » - 1 guide technique du patrimoine bâti « Fagne de Solre »	3 - 1 carnet de traverse « Bâti ancien et architecture contemporaine » - 1 carnet de traverse « Comment le patrimoine peut être un moteur d'évolution du territoire » - 1 référentiel sur les outils réglementaires, fonciers et contractuels fiscaux pour le renouvellement urbain
Nombre de sessions de sensibilisation	5 - Présentation du Guide technique des paysages de la Thiérache - « Le bâti comme élément du paysage » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine) - « La démarche de préservation du bocage dans les documents d'urbanisme » - « Techniques de nettoyage des matériaux traditionnels » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine) - « Formation aux techniques d'entretien et de restauration du bâti ancien » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine)	5 - « L'importance du diagnostic dans un projet de restauration » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine) - « Semaine de l'Architecture » - « Les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine » - présentation du diagnostic raisonné transfrontalier du patrimoine bâti de la Fagne de Solre » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine) - Forum restauration - « Réhabiliter le bâti ancien pour de nouveaux usages » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine)	2 - « Réhabiliter le bâti ancien pour de nouveaux usages » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine) - « Faire du patrimoine le support des projets d'urbanisme »	4 - Forum restauration - Bâti ancien et architecture contemporaine - Colloque patrimoine et territoire - « Réhabiliter le bâti ancien pour de nouveaux usages » (Projet INTERREG IV Transformation du patrimoine)

Orientation 8

Aménager et valoriser le territoire dans le respect de l'environnement et des patrimoines

- Objectifs « cibles »

- 50% des nouveaux bâtiments publics bénéficient d'une certification environnementale et/ou de performance énergétique, pour atteindre, 80% des nouveaux bâtiments publics, à partir de 2016.
- Inscrire 30% de la production et/ou réhabilitation de logements bénéficiant d'une certification environnementale et de performance énergétique.
- 50% des projets d'aménagement urbain publics et privés respectent les principes du développement durable.
- Réaliser un porter à connaissance environnemental et patrimonial auprès de 100% des communes du Parc.

- Indicateurs de suivi

- Nombre de bâtiments publics neufs ou rénovés bénéficiant d'un certificat environnemental (HQE, etc.)
- Évolution du nombre d'éléments remarquables protégés réglementairement (ciblé linéaire préservé au titre du code de l'urbanisme)
- Évolution du nombre de commandes et du nombre d'arbres et d'arbustes commandés dans le cadre du dispositif « Plantons le Décor »
- Nombre de bâtiments privés rénovés bénéficiant d'un label patrimonial (Fondation du Patrimoine)
- Nombre de communes accompagnées dans le cadre de la réglementation spécifique Parc sur la publicité
- Nbre de PC Véhicule moteur instaurés et nbre de communes concernées
- Part des communes ayant fait l'objet d'une étude d'amélioration de la connaissance du patrimoine
- Nombre de communes ayant fait l'objet d'un «porter à connaissance»

Plantons le décor (Évolution des commandes)



Contexte

Les haies, arbres et fruitiers sont les composantes essentielles du paysage de l'Avesnois qu'il convient de protéger et replanter.

Ainsi, l'opération « Plantons le décor » permet au grand public, aux collectivités et aux agriculteurs de commander les essences locales adaptées au territoire.

Les arbustes proposés permettent de recréer des haies bocagères, les fruitiers sont de variétés anciennes et locales à haute valeur patrimoniale afin de constituer des vergers de plein vent.

Éclairage

L'opération « Plantons le décor » est un support de sensibilisation auprès de tous les publics concernés par la préservation du bocage. La diminution du nombre de commandes et de plants doit être liée à la mise en place de projets de plantation accompagnés et financés par les EPCI et la Région dans le cadre des opérations trame verte et bleue.

	2011	2012	2013	2014
Part des communes ayant bénéficié d'une étude patrimoniale	58%	71%	71%	71%

Contexte

Depuis 2000, le Parc naturel régional de l'Avesnois, en étroite collaboration avec le CAUE du Nord et le service du patrimoine culturel de la région Nord-Pas-de-Calais, mène une étude des villages de l'Avesnois et de leur patrimoine bâti. Cette étude se fait à l'échelle des entités paysagères identifiées sur le territoire du Parc. Quelques communes sélectionnées font l'objet d'un inventaire plus systématique de leur patrimoine bâti.

Éclairage

L'amélioration de la connaissance du patrimoine bâti se fait principalement par le biais d'études sur l'habitat et son développement. Au-delà de l'édition du guide à l'échelle de l'entité paysagère, chaque village ou bourg bénéficie d'un guide communal soit 99 communes sur les 131 communes adhérentes.

	2010	2011	2012	2013	2014
Évolution du nombre d'éléments paysagers protégés réglementairement (linéaire de haies)	3180 km	+ 669km	+ 545 km	+ 230 km	+ 296 km

Éclairage

Depuis 2010, 29 communes se sont engagées dans la démarche de préservation concertée du bocage ce qui représente 4 920 km de haies préservés. En moyenne, les communes soumettent à autorisation d'arrachage 75% du maillage bocager de leur territoire.

Contexte

Le territoire du Parc est caractérisé par la présence de milieux bocagers de qualité. Ces milieux représentent un intérêt d'un point de vue biodiversité mais aussi paysager. Consciente de l'intérêt de préserver ces éléments paysagers, de plus en plus de communes du Parc affichent la préservation du bocage comme une priorité de leur projet communal. Aussi depuis 2002, le Parc naturel régional de l'Avesnois propose son assistance technique aux communes qui élaborent un document d'urbanisme (PLU ou Carte communale) Cet accompagnement s'appuie sur une démarche de concertation avec les acteurs locaux, notamment les agriculteurs. En outre, les communes préservent également d'autres éléments ponctuels tels des arbres remarquables, des mares, des fossés...

	2011	2012	2013	2014
Nombre de communes ayant fait l'objet d'un «porter à connaissance»	8	8	6	14

Contexte

Par le biais de cet outil d'information et de sensibilisation, le Parc apporte aux communes les connaissances en sa possession en matière de biodiversité, bocage, paysage, ressource en eau, cadre de vie, patrimoine bâti, tourisme, etc. Le porter à connaissance ne reflète pas l'exhaustivité des informations à prendre en compte lors de l'élaboration d'un document d'urbanisme mais il offre une base de réflexion au regard des orientations de la Charte du Parc pour les communes dans leurs projets respectifs.

Éclairage

Complémentaire du porter à connaissance de l'État sur les aspects réglementaires, il fournit des repères importants concernant la prise en compte des patrimoines naturels, bâtis et paysagers pour permettre aux communes la mise en place de démarches qualitatives. Ce Porter à connaissance est réalisé systématiquement au moment de l'élaboration des documents d'urbanisme mais également lors de tout autre projet d'aménagement pour lequel les services du Parc sont sollicités.

Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance des patrimoines culturels et paysagers,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans leurs actions de protection et de valorisation des patrimoines,
- Valoriser les actions de préservation et de valorisation expérimentales en vu de leur transfert à l'ensemble du territoire,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre (élus, habitants, touristes...) à la préservation et à la valorisation des patrimoines.

Action 1

Accompagnement des projets locaux en matière de bâti ancien et d'habitat

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de Mission habitat durable et patrimoine bâti (ENRx)

Assistant d'étude patrimoine bâti (ENRx/SM-PNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil départemental du Nord ; Conseil Régional Nord-Pas de Calais ; DRAC ; Europe (FEDER)

PARTENAIRES

Conseil départemental du Nord; Conseil Régional Nord-Pas de Calais; DRAC; STAP; DDTM Avesnes/Helpes; Maisons paysannes de France; Fondation du Patrimoine; Opérateurs Interreg Trans'formation du patrimoine : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon, ADUS

En quelques lignes...

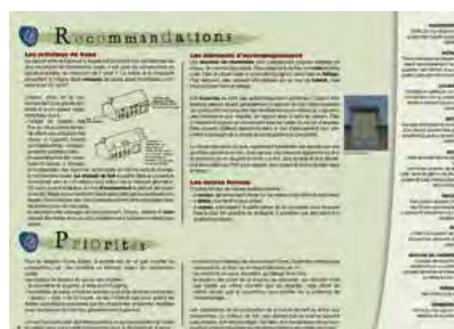
- Rencontre avec les élus et acteurs locaux (visite de terrain, participation aux comités de pilotage, conseil sur les aides financières disponibles...)
- Information des particuliers par téléphone sur les aides financières et orientation vers les structures de conseil.
- Publication d'un guide de restauration et de construction neuve respectant l'identité avesnoise, soutenu par le projet Interreg Trans-formation du patrimoine.

Réussites

- Élargissement des actions du partenariat transfrontalier avec le projet «réemploi» auquel participe l'ADUS (dans le cadre du référentiel).
- Travail de réseau efficace avec la fondation du patrimoine par l'accompagnement des porteurs de projets.

Difficultés

- Forte attente du territoire au regard des moyens financiers et de l'ingénierie disponible au sein du Parc.
- Financement difficile par les seules ressources des porteurs de projets.



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de sollicitation des communes	3	4	3	17
Nombre de contact de particuliers par téléphone	6	10	7	3
Réalisation du référentiel	Non	Non	Non	Oui
Nombre de projets accompagnés ou valorisés	4	5	2	4 projets valorisés dans le référentiel (dont 2 Parc)

 **Réhabiliter une maison ancienne**
 en respectant son environnement
 dans le Parc naturel régional de l'Avesnois



 **Choisir les matériaux de restauration**
 dans le Parc naturel régional de l'Avesnois



 **Intégrer une maison dans le paysage**
 dans le Parc naturel régional de l'Avesnois



Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance des patrimoines culturels et paysagers,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans leurs actions de protection et de valorisation des patrimoines,
- Valoriser les actions de préservation et de valorisation expérimentales en vu de leur transfert à l'ensemble du territoire,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre (élus, habitants, touristes...) à la préservation et à la valorisation des patrimoines.

Action 2

Amélioration et diffusion de la connaissance du bâti ancien

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

chargé de mission « habitat durable » (ENRx)
assistant d'études « patrimoine bâti connaissance » (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

État - Europe - Région - Département

PARTENAIRES

Conseil régional ; DDTM Nord; DT Avesnes ; DT Cambrai ; DRAC ; Structures intercommunales ; Communes du Parc; Bureau d'études ; Conseil départemental du Nord; DREAL Nord-Pas de Calais ; Chambre d'Agriculture du Nord ; ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre) ; Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord

En quelques lignes...

Élaboration des diagnostics raisonnés du patrimoine bâti et réalisation des différentes formes de restitution (guide technique, guide communal, exposition et portail cartographique) à l'échelle du territoire du Parc.

Depuis 2000, six entités paysagères ont déjà été étudiées et font l'objet d'un diagnostic raisonné (Fagne de Trélon, Thiérache, pays d'Avesnes, Bavais, Plateau de Mormal, Fagne de Solre).

Réussites

- Efficacité du partenariat transfrontalier dans le cadre du projet « transformation du patrimoine » : transfert méthodologique, développement d'outils de valorisation.
- Meilleure connaissance du patrimoine bâti ancien permettant de caractériser l'habitat spécifique des entités.
- Valorisation du travail réalisé dans l'accompagnement des communes lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (expositions, protection des édifices inventoriés...) et la réalisation de projets de restauration.



Obrechies

Difficultés

- La rédaction des guides communaux nécessite un temps important qui ne permet pas toujours leur diffusion en même temps que le guide technique de l'entité.

Etat des diagnostics raisonnés du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre et part des communes ayant bénéficié d'un PAC patrimonial (guide communal)	75 communes 55%	84 communes 62%	96 communes 70%	100 communes 73%
Part des communes ayant fait l'objet d'une étude d'amélioration sur la connaissance du patrimoine bâti	5 entités réalisées 6 ^{ème} en cours Niveaux 0,1 et 2 (Fagne de Solre) - 69%	6 entités réalisées - 85%	6 entités réalisées 7 ^{ème} en cours Niveaux 0, 1,2 et inventaire (Plaine de la Sambre) - 85%	Idem 2013 - 85%
Réalisation de l'exposition	Sur 5 entités	Sur 6 entités	Idem 2012	Idem 2012

Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance des patrimoines culturels et paysagers,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans leurs actions de protection et de valorisation des patrimoines,
- Valoriser les actions de préservation et de valorisation expérimentales en vu de leur transfert à l'ensemble du territoire,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre (élus, habitants, touristes...) à la préservation et à la valorisation des patrimoines.

Action 3

Accompagner les porteurs de projets culturels et expérimenter une action artistique et culturelle sur un enjeu de la Charte autour de l'opération Kiosques en fête

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal du pôle éco-citoyenneté (ENRx)

Chargée de mission communication (ENRx),
Chargée de mission développement culturel (CDD SMPNRA)

Secrétariat / Accueil (SMPNRA)

Graphiste (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord - Région - Nord-pas-de-Calais - Etat - Fondation du patrimoine

PARTENAIRES

Compagnons de Jeumont, Commune d'Avesnes/Helpes, Acteurs associatifs de l'avesnois, Compagnies de théâtre professionnelles, Fondation du Patrimoine, Communauté de communes Cœur de l'Avesnois, communes avec Kiosques à musique, La Chambre d'eau

En quelques lignes...

Accompagnement des communes souhaitant valoriser leur kiosque à musique, soutien en communication.

Expérimentation d'un projet de réappropriation et de transmission autour d'un élément du patrimoine emblématique de l'Avesnois (commune ciblée : Avesnes-sur-Helpe et son kiosque à danser).

Réussites

- Diversités des animations proposées.
- Valorisation d'un élément du patrimoine typique de l'Avesnois.
- Visibilité.
- Approche des enjeux culturels, patrimoniaux et de pratiques artistiques par croisement de politiques de l'État, de la fondation du patrimoine et du Département du Nord.

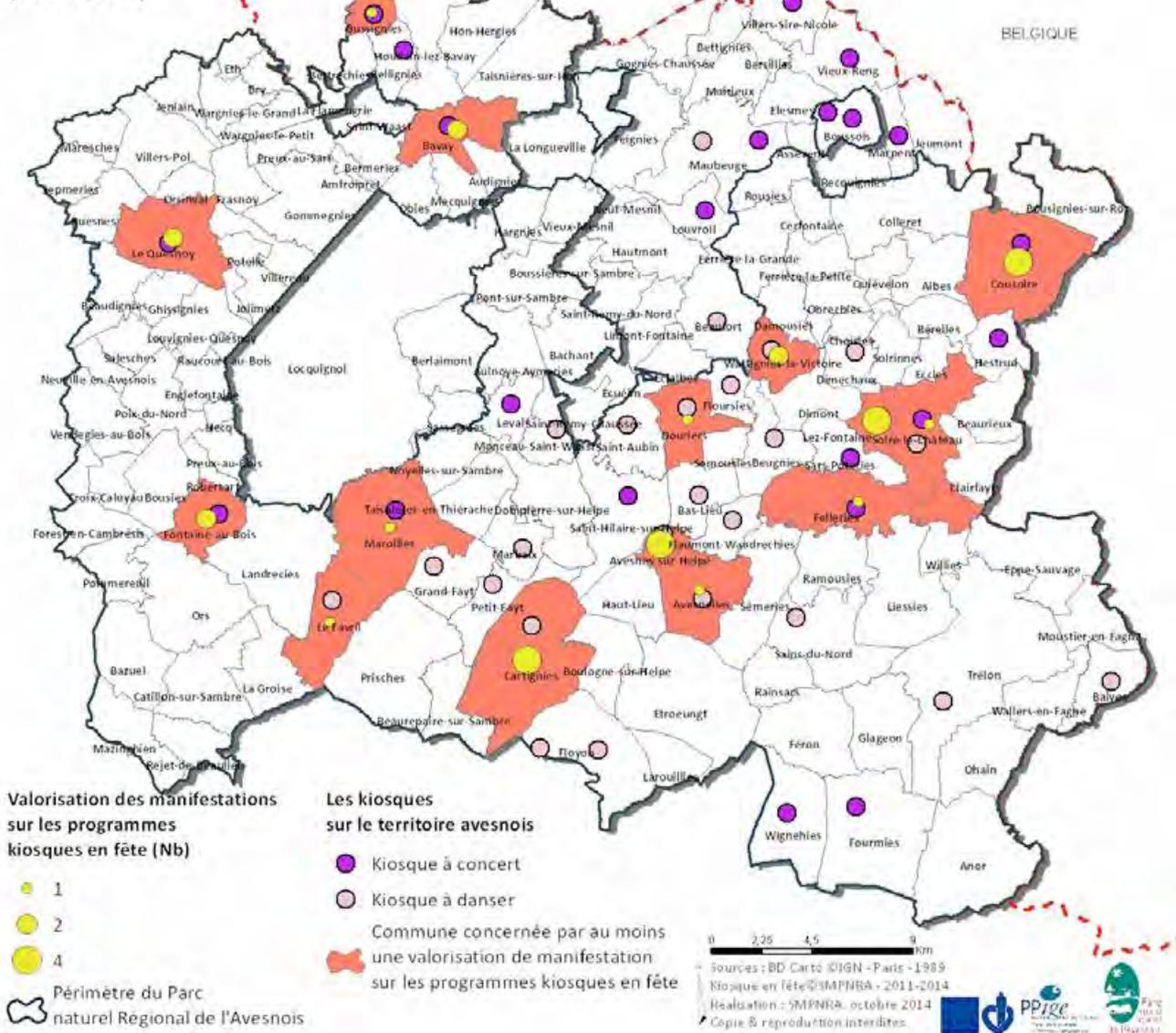
Difficultés

- Essoufflement des communes à organiser un événement et / ou à se renouveler. Les mairies ne font pas toujours le lien avec les associations qui ne renvoient donc pas leurs informations.
- Mobilisation du public sur la commune cible d'Avesnes/Helpes.
- Fin du financement pour l'ingénierie consacrée à la culture
- Difficulté à trouver de nouvelles communes candidates



Installation sonores «cyclophone»
Kiosque à concert - Le Quesnoy

Valorisation des manifestations sur les programmes kiosques en fête (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'associations et d'habitants mobilisés	5 associations / 6 collectivités territoriales / 65 habitants	3 associations / 6 collectivités territoriales / 45 habitants	4 associations / 5 collectivités territoriales / 60 habitants	4 associations / 5 collectivités territoriales / 55 habitants
Nombre de participants à l'opération Kiosques en Fête	9 communes / 11 manifestations	8 communes / 9 manifestations	8 communes / 8 manifestations	4 communes / 5 manifestations
Nature des événements organisés	Concerts, danses folkloriques, bal, repas champêtre	Concerts, danses folkloriques, Parcours lecture, comte musical, repas champêtre	Concerts, spectacle théâtral, danses folkloriques, marché de produits du terroir	concerts, spectacle de marionnettes, installations sonores
Un projet culturel sur un enjeu de la Charte	Master class avec Jacques Mahieux auprès de Jeunes à Landrecies	Action d'expérimentation sur le Kiosque d'Avesnes-sur-Helpe : volet patrimonial : restauration	Action d'expérimentation sur le Kiosque d'Avesnes-sur-Helpe : volet culturel : animation	Pas de suite au projet d'expérimentation sur le Kiosque d'Avesnes-sur-helpe
Une convention de commande auprès d'un artiste ou collectif d'artiste	Avec la chambre d'eau	Aves les Compagnons du Tour de France de Jeumont	Avec la Compagnie théâtrale professionnelle La Fabrique du Vent	
Nature de l'action culturelle	La réappropriation patrimoniale comme espace de diffusion	Réappropriation du patrimoine, valorisation du petit patrimoine, transmission des savoirs auprès des brigades de la 3CA	Ateliers de pratiques artistiques (théâtre) participatifs proposés aux habitants encadrés par la Cie	Fin des financements de la mission culture
Nombre de rencontres artistes-élus-habitants	11	9	8	0
Nombre de participants à l'action culturelle	660	540	480	730

Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance des patrimoines culturels et paysagers,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans leurs actions de protection et de valorisation des patrimoines,
- Valoriser les actions de préservation et de valorisation expérimentales en vu de leur transfert à l'ensemble du territoire,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre (élus, habitants, touristes...) à la préservation et à la valorisation des patrimoines.

Action 4

Coordination du projet Interreg Trans-formation du patrimoine

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de Mission habitat durable et patrimoine bâti (ENRx)

Chargé de Mission principal aménagement du territoire (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil départemental du Nord ; Conseil Régional Nord-Pas de Calais ; DRAC ; Europe (FEDER) Opérateurs Interreg « Trans'formation du patrimoine » : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

PARTENAIRES

DDTM Nord; Conseil départemental du Nord; Conseil Régional Nord-Pas de Calais; Opérateurs Interreg Trans'formation du patrimoine : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

En quelques lignes...

- Coordonner les actions des partenaires opérateurs français et wallons.
- Assurer le suivi administratif, notamment en coordonnant la rédaction des rapports d'activité semestriels et en organisant les comités d'accompagnement semestriels.
- Veiller au respect du calendrier administratif et financier.
- Veiller à la plus-value transfrontalière des actions mises en œuvre.
- Mettre en œuvre, en partenariat avec les opérateurs du projet, la communication spécifique au projet.
- Mettre en place un réseau d'acteurs du projet.

Réussites

- Efficacité et bonne coordination entre les partenaires du projet.
- Bon suivi et bonne tenue des comités d'accompagnement.
- Bonne communication transfrontalière avec le support d'une charte graphique spécifique et d'un site internet dédié.

Difficultés

- Lourdeur des opérations et du suivi comptable d'un projet interreg en tant que chef de file.
- Difficulté à maintenir un réseau d'acteurs du patrimoine dans un contexte économique difficile.
- Fragilité budgétaire des partenaires liée à des actions très ciblées sur les financements européens.



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN
ET DE SES SAVOIR-FAIRE

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de rapports d'activité	2	2	2	3 (dont un de clôture)
Nombre de comités d'accompagnement	2	2	2	2
Nombre de réseaux initiés	1	1	1	1

Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance des patrimoines culturels et paysagers,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans leurs actions de protection et de valorisation des patrimoines,
- Valoriser les actions de préservation et de valorisation expérimentales en vu de leur transfert à l'ensemble du territoire,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre (élus, habitants, touristes...) à la préservation et à la valorisation des patrimoines.

Action 5

Formation aux techniques d'entretien et de restauration du bâti ancien

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission habitat durable et patrimoine bâti (ENRx)

Assistant d'études patrimoine bâti, connaissance (ENRx - SMPNRA)

Assistant d'études patrimoine bâti, valorisation » (ENRx - SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil départemental du Nord; Conseil Régional Nord-Pas de Calais; Europe (FEDER); Opérateurs Interreg «Transformation du patrimoine»: Espaces naturels régionaux, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

PARTENAIRES

DRAC; Conseil départemental du Nord; Conseil Régional Nord-Pas de Calais; Fondation du Patrimoine; Opérateurs Interreg Transformation du patrimoine: Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

En quelques lignes...

Favoriser la préservation du bâti ancien par la formation de divers acteurs (agents techniques, personnes en insertion, habitants) et des professionnels aux techniques adaptées.

Restaurer de manière exemplaire des édifices du petit patrimoine.

Réussites

- Consensus sur cette action de la part des intervenants (Parc, communes, formateurs, agents, architecte).
- Reconnaissance des intervenants sur la qualité des formations proposées.
- Formation d'un nombre significatif de stagiaires.

Difficultés

- Mobilisation parfois difficile des agents communaux dans un calendrier souvent contraint.
- Difficulté de mise en œuvre des échanges transfrontaliers (planning, distance).



Chapelle Notre Dame de Lourdes à Colleret



Chapelle de la Tourelle à Hon-Hergies



Restauration de la fontaine à Bellignies

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Deux chantiers de formation organisés par an (jusqu'en 2014)	2 Lez-Fontaine (juin, juillet) et Bettrechies (septembre-octobre) + Bellignies	2 Hon-Hergies (juin, juillet) et Colleret (septembre, octobre)	2 Orsinval (juin, juillet) et Dourlers (septembre, octobre)	2 Dourlers (juin, juillet)
Deux échanges transfrontaliers par an (jusqu'en 2013)	Session technique à Wignehies (30 juin) et journée d'échange à l'IPW (5 octobre)	Session technique à Matagne-la-Petite Belgique (28 juin), 2 agents belges à Hon-Hergies (3 et 4 juillet)	Session technique à Vergnies Belgique (22 mai), rando cycliste d'inauguration des chantiers (30 juin), 2 formateurs belges sur le chantier de Dourlers	
10 stagiaires formés par an (jusqu'en 2014)	5 (Bettrechies), 8 (Bellignies), 10 (Lez-Fontaine)	4 (Hon-Hergies) et 4 (Colleret)	5 (Orsinval), 4 (Dourlers)	5 Dourlers

Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***

Action 6

Sensibilisation des acteurs du bâti ancien

IDENTIFICATION DE L'INGÉNÉRIE

Chargé de Mission habitat durable et patrimoine bâti (ENRx)

Assitant d'étude habitat durable et patrimoine bâti (SMPNRA/ENRx CDD sur opération)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil départemental du Nord ; Conseil Régional Nord-Pas de Calais ; DRAC ; Europe (FEDER) ; Opérateurs Interreg «Trans'formation du patrimoine» : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

PARTENAIRES

Maisons paysannes de France ; Campagnes vivantes ; Espace Info énergie Maubeuge ; Ecomusée de l'Avesnois ; DDTM Avesnes/ Helpe; ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre) ; Fondation du Patrimoine ; Fédération Nord des SCOP-BTP; Chambre des Métiers ; CAPEB ; STAP ; Opérateurs Interreg Trans'formation du patrimoine : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

En quelques lignes...

- Sensibiliser tous les acteurs du bâti ancien (élus, acteurs locaux, habitants, professionnels) à leur patrimoine, à sa préservation et à son intégration dans les problématiques urbaines, architecturales, énergétiques et environnementales actuelles.
- Organisation d'un salon des professionnels du bâti ancien : le forum restaure.
- Organisation de journées de sensibilisation à destination des élus et acteurs locaux.

Réussites

- Bonne fréquentation des deux forums restaure de 2012 et 2014.
- Succès du programme de sensibilisation des acteurs du bâti ancien, fidélisation du public, y compris lors du colloque trans-frontalier de septembre 2014.
- Valorisation des actions du Parc via un stage du ministère de la culture sur le territoire Avesnois en 2013.



Point d'observation du paysage à Eppe-Sauvage

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance des patrimoines culturels et paysagers,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans leurs actions de protection et de valorisation des patrimoines,
- Valoriser les actions de préservation et de valorisation expérimentales en vu de leur transfert à l'ensemble du territoire,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre (élus, habitants, touristes...) à la préservation et à la valorisation des patrimoines.



Forum Restaure transfrontalier

Ecomusée de l'Avesnois - Fourmies (F)

Samedi 24 mars 2012 - 10h > 18h

Conseils personnalisés, tables rondes, témoignages, stands artisans et professionnels...

Rens. Parc naturel régional de l'Avesnois : +33 (0)3 27 14 90 80
www.trans-formationdupatrimoine.eu



Difficultés

- Réseau de professionnels insuffisants au regard des attentes de plus en plus marquées du public.



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de journées de sensibilisation transfrontalières	1 le bâti comme élément du paysage, le 23 septembre 2011 à Sains-du-Nord (F);	2 - «les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine», le 5 octobre 2012 à Hestrud (F); - «l'importance du diagnostic dans un projet de restauration» le 8 juin 2012 à Amay (B)	2 - «faire du patrimoine le support du projet d'urbanisme», le 22 novembre 2013 à Bavay (Fr) - «réhabiliter le bâti ancien pour de nouveaux usages», le 7 juin 2013 à Macon (B)	2 - 1 journée de sensibilisation transfrontalières : Architecture contemporaine et patrimoine, le 20 juin 2014 à Vergnies (B), 35 participants français et belges. - 1 colloque trans-frontalier, 131 personnes
Tenue de deux Forums RESTAURE		Oui Forum RESTAURE - 29 exposants français et belges - 4 tables rondes sur des sujets méthodologiques et techniques		Oui Forum RESTAURE en Belgique - 19 exposants français et belges - 4 tables rondes sur des sujets méthodologiques et techniques
personnes présentes au total (50% français et 50% belge)	50	199	84	571



«faire du patrimoine le support du projet d'urbanisme», le 22 novembre 2013 à Bavay (Fr)



«faire du patrimoine le support du projet d'urbanisme», le 22 novembre 2013 à Bavay (Fr)



Mesure 17 : Améliorer la prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines dans la conception et la gestion des projets publics et privés d'aménagement***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance de l'environnement, des paysages et des patrimoines, et en assurer la mise à disposition,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration de leur projet, pour une meilleure prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines,
- Accompagner les communes et EPCI à prendre en compte le Schéma territorial éolien et la législation sur l'affichage publicitaire,
- Rendre un avis consultatif dans le cadre de la consultation interservices sur les dossiers d'étude d'impact et d'étude d'incidences.

Action 1

Accompagnement et avis (ICPE agricoles et industrielles, projets éoliens, aménagements fonciers, canalisations, radiotéléphonie, articles 2 et 3...)

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission Aménagement durable du territoire (ENRx)

Chargé de mission Trame verte (ENRx)

Chargé de mission Trame bleue (ENRx)

Assistant d'études Trame verte (SMPNRA)

Assistant d'études Urbanisme et paysages (ENRx)

Assistant d'études Bocage (SMPNRA)

Assistant d'études Trame bleue (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord

Région Nord - Pas-de-Calais

PARTENAIRES

Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Conseil départemental du Nord, Exploitants agricoles, Porteurs de projets, Bureaux d'études, DREAL Nord-Pas de Calais, DDTM Nord, exploitants carrières, communes du Parc

En quelques lignes...

Selon la législation, le SMPNRA est saisi pour avis consultatif sur les projets de travaux ou d'aménagement soumis à études d'impacts sur l'environnement. Les services du Parc accompagnent les porteurs de projets en amont du dépôt de leur dossier en Préfecture pour favoriser la prise en compte des qualités écologiques et paysagères du territoire : transmission d'un porter à connaissance, participation aux réunions de travail, rédaction d'un préavis, visites de terrain...

En vertu du code de l'environnement, le Préfet sollicite le Parc pour avis. Après consultation des services techniques du Parc concernés, un avis officiel est alors formulé par le SMPNRA au regard de la Charte et du Plan de Parc.

Le Parc peut ensuite être amené à rencontrer les porteurs de projets après avoir rendu son avis, afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre de ses préconisations, notamment en terme de mesures compensatoires.

Réussites

- Augmentation des demandes d'accompagnement des services du Parc en amont des projets.
- Réactualisation du porter à connaissance du Parc pour pouvoir fournir un document adapté à chaque type de projet.
- Intégration des préconisations du Parc avant le dépôt du dossier.

Difficultés

- Sollicitation des porteurs de projets parfois tardives.
- Manque de visibilité sur la prise en compte de l'avis du Parc dans les autorisations officielles (sauf pour les ICPE).
- Difficulté dans le suivi de la mise en œuvre des préconisations formulées dans l'avis.
- Concertation interservices à développer (DREAL, Département du Nord...)

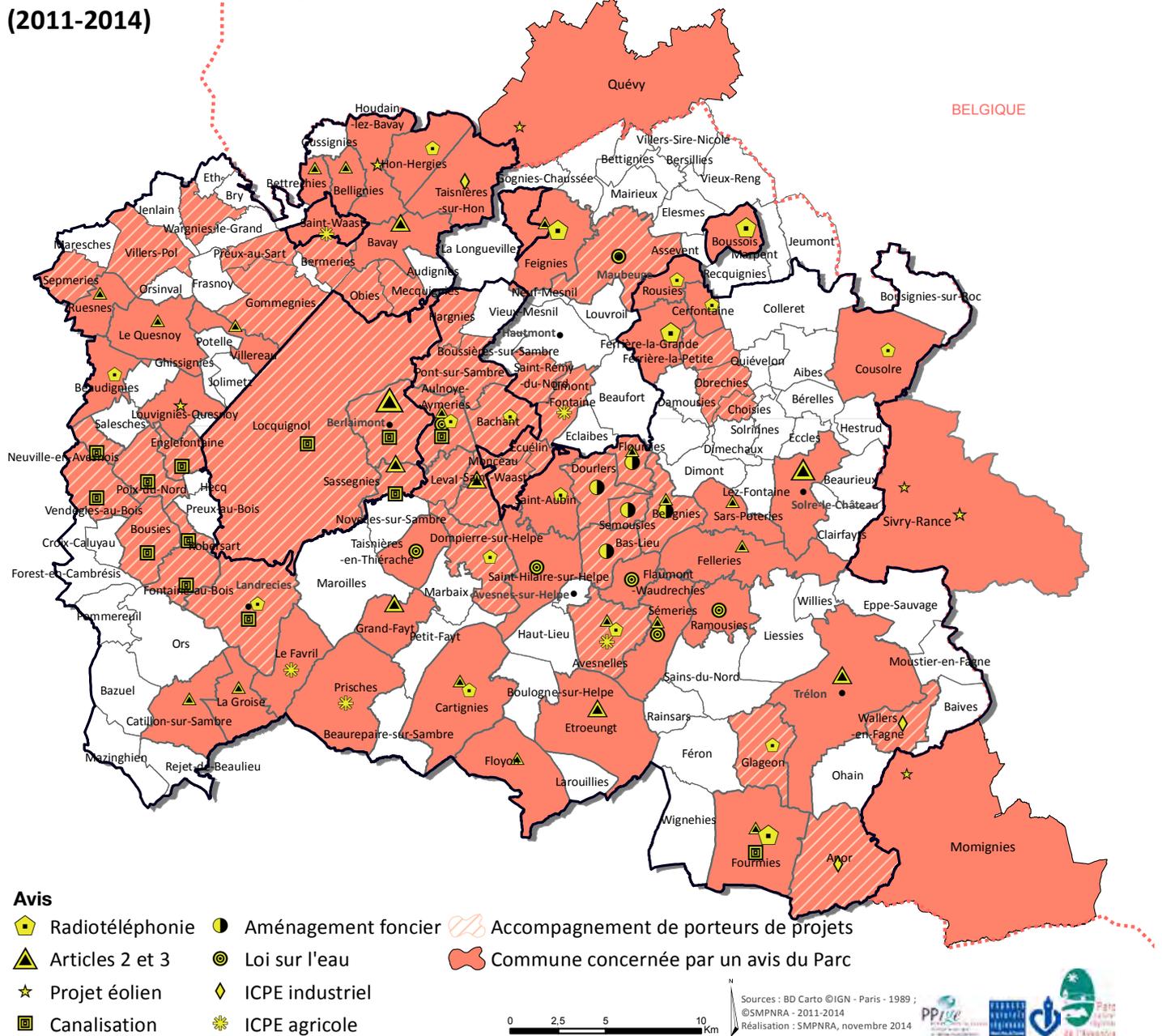


Carrière de Haut-Lieu - Ruisseau la cressonnière



Réunion de travail pour l'élaboration du plan de gestion de la station GRTgaz de Taisnières sur Hon

Avis du Parc et accompagnement des porteurs de projets (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de projets accompagnés	5 Reconversion carrière Bousignies Projet éolien Le Quesnoy Mesures compensatoires CCM Aménagements fonciers (Avesnelles, Bas-Lieu)	9 Extension carrière Dompierre Amgt foncier Bas Lieu Amgt foncier Obrechies Eolien Louv-Q/Englefontaine Projet EuraSambre Maubeuge (hors Parc) Protection canalisations Bermeries Extension de la carrière de Glageon CCM (extension de la carrière) Aménagements fonciers à Avesnelles	9 Amgt foncier Bas Lieu Amgt foncier Obrechies Eolien Louvignies-Quesnoy/ Englefontaine Extension carrière Glageon Mise en sécu RD33 et RD95 Sécurisation de la ligne Estreux-Maubeuge Réhabilitation de la ligne Mastaing-Pont sur Sambre, CEEF RFF Noréade	10 Aménagement foncier Bas-Lieu Aménagement foncier Obrechies Éolien Louvignies-Quesnoy/ Englefontaine Carrière Glageon CEEF-RFF Noréade Jeferco Vallourec Éolien Ruesnes Éolien Villers-Pol
Nombre d'avis favorables sans remarques	19	2	10	0
favorables avec remarques	20	4	0	1
favorables avec réserves	9	2	0	1
défavorables	1	3	2	1

Mesure 17 : Améliorer la prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines dans la conception et la gestion des projets publics et privés d'aménagement***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Améliorer la connaissance de l'environnement, des paysages et des patrimoines, et en assurer la mise à disposition,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration de leur projet, pour une meilleure prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines,
- Accompagner les communes et EPCI à prendre en compte le Schéma territorial éolien et la législation sur l'affichage publicitaire,
- Rendre un avis consultatif dans le cadre de la consultation interservices sur les dossiers d'étude d'impact et d'étude d'incidences.

Action 2

Favoriser l'application de la législation sur la publicité

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission Aménagement durable du territoire - ENRx

Assistant d'études Paysages - SMPNRA - CDD

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord

Région Nord - Pas-de-Calais

PARTENAIRES

Cabinet spécialisé Melacca-NGuyen; DDTM Avesnes/Helppe; DDTM Douai-Cambrai; Direction de la Voirie Départementale Avesnes/Helppe; Sous Préfecture d'Avesnes/Helppe; STAP

En quelques lignes...

L'affichage publicitaire est régi par le code de l'environnement et fait l'objet d'une législation complexe au niveau national, notamment suite à la parution de la loi Grenelle II. Les services du Parc sont régulièrement sollicités par les communes et les entreprises du territoire pour leur apporter des conseils techniques relatifs à la législation en vigueur.

Ces dernières années le Parc a engagé un programme d'actions pour favoriser la résorption de l'affichage illégal sur son territoire : inventaires, guide technique, réunion de sensibilisation...

Réussites

- Amélioration de la connaissance des types de panneaux existants sur le territoire.
- Sensibilisation des communes sur la législation en vigueur en zone de Parc naturel régional.
- Réalisation d'inventaires sur les communes à enjeux en terme de pression publicitaire.

Difficultés

- Évolution récente de la législation suite à la loi Grenelle II et à ses décrets d'application successifs: complexification de la procédure d'élaboration de RLP (durée, coût...), restriction des possibilités d'affichage sur les communes en territoire de Parc, nécessité de mettre à jour le Guide pratique sur la publicité...
- Faible mise en œuvre de la législation par crainte de la diminution de la taxe locale sur la publicité extérieure et de l'impact sur les entreprises locales.



Pré-enseigne

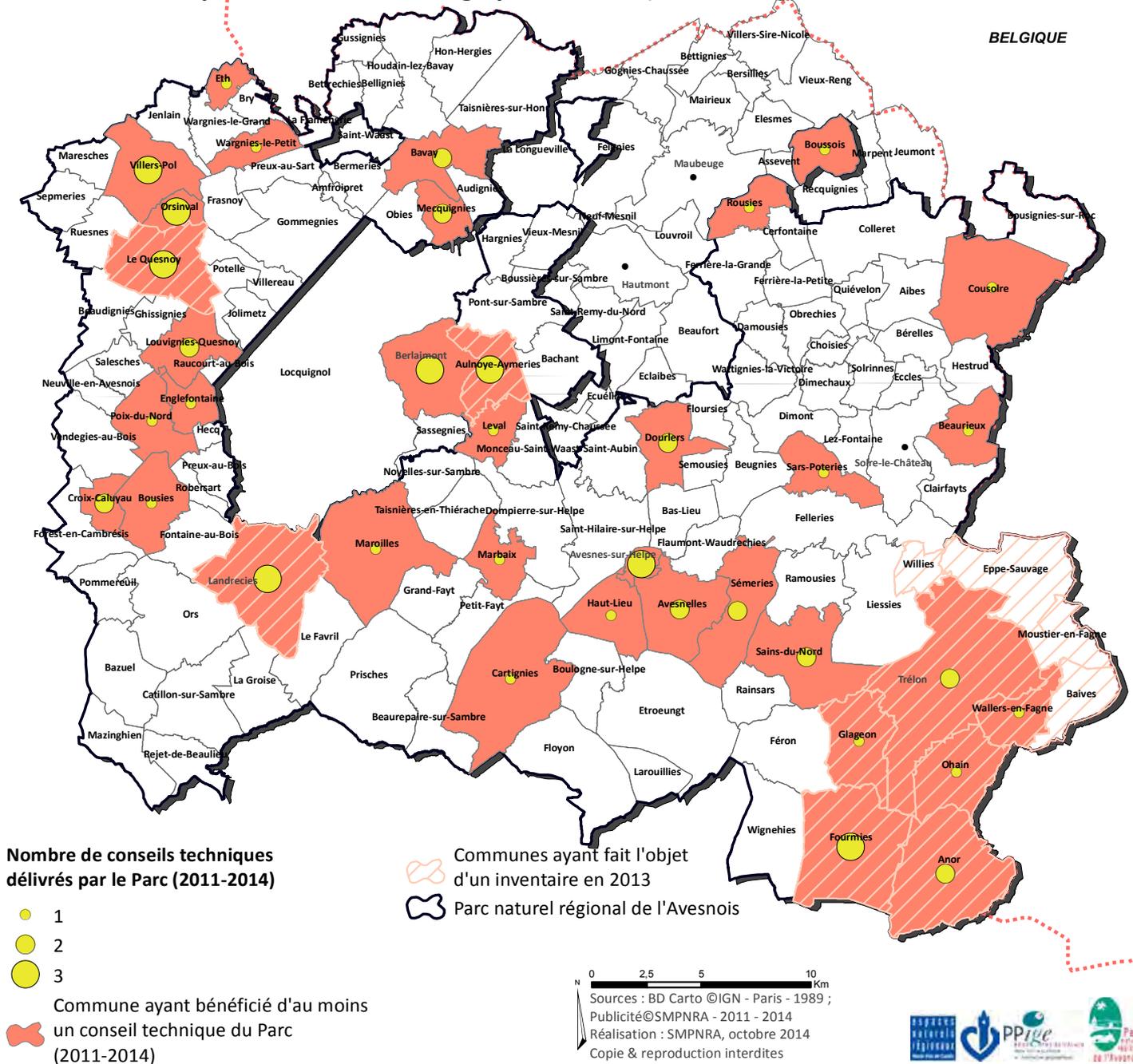


Publicité



Mobilier urbain

Conseils techniques relatif à l'affichage publicitaire (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de règlements locaux de publicité	0	0	0	0
Nombre de communes ayant participé aux réunions d'information et de sensibilisation	33	13		
Nombre de projets ayant bénéficié des conseils techniques du Parc	3	7	5	4
Nombre de communes ayant bénéficié d'un inventaire des panneaux publicitaires	0	0	13	0

Mesure 18 : Développer une architecture innovante écologique et durable*

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer le comité de pilotage « Urbanisme et aménagement durable »,
- Favoriser la sensibilisation et l'information des professionnels du bâtiment et des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des futurs professionnels (école d'architecture...),
- Améliorer la connaissance de l'architecture traditionnelle et de l'architecture dite écologique ou durable, puis en assurer la mise à disposition par des actions de sensibilisation,
- Accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment publics, dans l'élaboration de projets architecturaux exemplaires, pour une meilleure prise en compte de l'environnement et des paysages,
- Faire de la Maison du Parc un équipement public exemplaire en matière d'architecture durable.

Action 1

Amélioration énergétique du bâti ancien

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission patrimoine bâti et habitat durable (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil départemental du Nord, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Europe (FEDER), Opérateurs Interreg « Trans'formation du patrimoine » : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon

PARTENAIRES

Opérateurs Interreg Trans'formation du patrimoine : Espaces naturels régionaux, CAUE du Nord, GAL de la Botte du Hainaut, Maison de l'urbanisme de l'arrondissement de Philippeville, Institut du Patrimoine Wallon, ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre), Espace Info énergie Maubeuge

En quelques lignes...

- Implication dans le projet RENOUEUR sur la commune d'Anor dans un objectif d'excellence énergétique, de capitalisation et de transfert d'expérience.
- Mettre en avant l'amélioration énergétique du bâti ancien lors de l'organisation des forums Restaure transfrontaliers.
- Mettre un chapitre spécifique sur la rénovation énergétique dans le référentiel transfrontalier des restaurations et reconversions du bâti ancien.

Réussites

- Succès auprès du grand public des deux forums RESTAURE en 2012 et 2014 destinés à sensibiliser le grand public entre autres aux problématiques d'amélioration énergétique du bâti ancien.
- Mise en place d'un CoPiI pour le suivi du projet de rénovation et réaménagement de la friche de la Verrerie Blanche à Anor, en relais du projet RENOUEUR.

Difficultés

- Au-delà du conseil, difficulté de passage de la phase programmatique à la phase opérationnelle dans un contexte économique et financier de plus en plus contraint.



Renoué Anor

Indicateurs de suivi

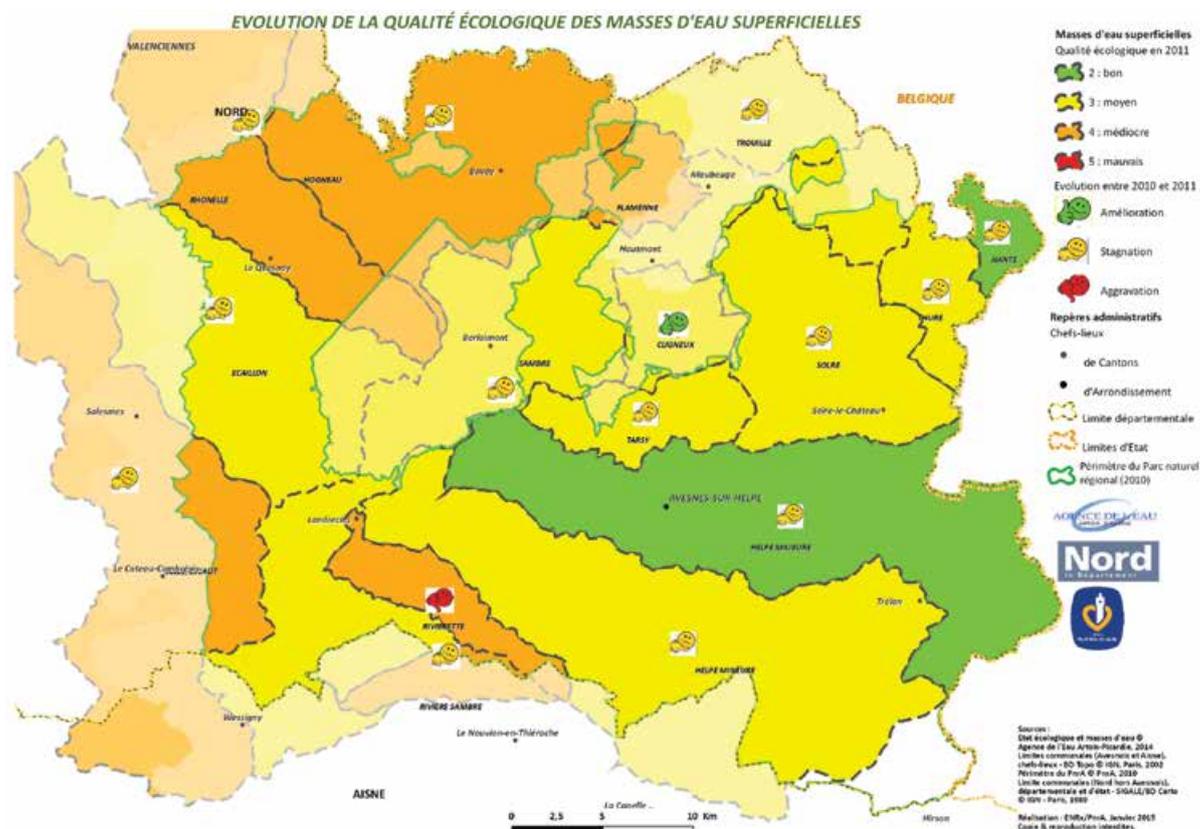
	2011	2012	2013	2014
Forum RESTAURE intégrant au moins 1 table-ronde sur l'amélioration énergétique du bâti ancien, 1 diagnostiqueur thermique en espace conseil et un distributeur d'éco-matériaux en espace artisans.		oui		oui
Référentiel transfrontalier des restaurations et reconversions du bâti ancien intégrant un chapitre sur la rénovation énergétique et faisant apparaître au moins une réalisation				oui avec le projet RéEmploi

Orientation 9

Préserver la ressource en eau

- Objectifs « cibles »

- Atteindre un bon état écologique de 80% des masses d'eau
- Réduire les rejets azotés et les produits phytosanitaires dans les masses d'eau.



- Indicateurs de suivi

- Volumes d'eaux souterraines prélevés.
- Part et évolution du territoire couvert par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux.
- **Évolution de la qualité des eaux superficielles.**
- Évolution de la qualité des masses d'eau souterraines.

Contexte

L'Avesnois possède le réseau hydrographique naturel le plus dense de la région Nord pas de Calais. L'occupation du sol, majoritairement à vocation agricole, et la présence d'un maillage bocager bien conservé sont des atouts pour la qualité des eaux superficielles et des milieux aquatiques associés. Cependant, de nombreuses pressions s'exercent sur ces milieux (industries, ruissellement, érosion, assainissement collectif et non collectif, dégradation des zones humides). Il est donc nécessaire de surveiller ces milieux d'autant plus que la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) impose leur bon état pour 2015 (avec dérogations possible pour 2021 et 2027 pour certaines masses d'eau fortement modifiées ou en très mauvais état).

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sambre, en phase de mise en œuvre depuis fin 2012 couvre les 2/3 du périmètre du Parc et participe à l'amélioration de la qualité des eaux.

Éclairage

Pour la période 2010-2011, on remarque que pour la majorité des masses d'eau, l'état se stabilise ou s'améliore sensiblement (Helpe majeure, Selle/Escaut, Hognéau, Trouille).

Nom Masse Eau	T0 : 2009	T1 : 2010	T3 : 2011
Ecaillon	Moyen	Moyen	Moyen
Hognéau	Mauvais	Médiocre	Médiocre
Rhonelle	Médiocre	Médiocre	Médiocre
Selle/Escaut	Mauvais	Médiocre	Médiocre
Trouille	Moyen	Moyen	Moyen
Cligneux	Médiocre	Médiocre	Moyen
Flamenne	Médiocre	Mauvais	Médiocre
Helpe Majeure	Moyen	Bon	Bon
Helpe Mineure	Moyen	Moyen	Moyen
Thure	Moyen	Moyen	Moyen
Riviere Sambre	Mauvais	Médiocre	Médiocre
Rivierette	Moyen	Moyen	Médiocre
Sambre	Moyen	Moyen	Moyen
Solre	Moyen	Moyen	Moyen
Tarsy	Moyen	Moyen	Moyen
Hante	Bon	Bon	Bon

Mesure 19 : Favoriser les activités humaines respectueuses de la ressource en eau***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la CLE du SAGE de la Sambre,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes expérimentaux et programme d'étude,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes de sensibilisation et de formation des partenaires,
- S'assurer de l'adoption d'une méthodologie commune lors des études d'amélioration de la connaissance, veiller à l'intégration de l'ensemble des données au sein du SIG du Syndicat mixte du Parc de l'Avesnois ainsi que de leur mise à disposition auprès des partenaires.

Action 1

Accompagner et mettre en œuvre des plans de gestion conservatoire des milieux humides : les marais d'Aymeries

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission « Trame bleue » (ENRx)
Assistant d'étude « Trame bleue » (CDD SM-PNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Europe (FEDER) SMPNRA

PARTENAIRES

Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas de Calais, Agence de l'Eau Artois Picardie, Conseil départemental du Nord, Commune d'Aulnoye-Aymerie, Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Commune de Berlaimont, Commune de Bachant, Commune de Pont sur Sambre, FDPPMA, Chambre d'agriculture de région, FDSEA, EPF, Association des Sauvagniers de la Sambre et des deux Helves, CPIE Bocage de l'Avesnois, SI d'Aulnoye-Aymeries, DREAL Nord-Pas de Calais, ONEMA, VNF

En quelques lignes...

L'objectif de cette action est de restaurer les fonctionnalités écologique et hydraulique du site des marais d'Aymeries tout en y intégrant un volet pédagogique et un accueil raisonné du public. Pour cela des études physique, socioculturelle, hydraulique et écologique ont été réalisées en 2013 et 2014. Des fiches actions ont été rédigées, la mise en place des aménagements et la réalisation des travaux seront concertés dès 2015.

Réussites

- Les études physiques, socioculturelles, écologiques et hydrauliques sont terminées. Le rendu final de l'étude est intervenu fin 2014.
- La concertation s'est mise en place par une communication toutes boîtes et par une réunion publique. D'autres réunions publiques sont prévues afin de restituer les résultats des études et de présenter les aménagements proposés et validés préalablement avec les personnes concernées.

Difficultés

- Les difficultés rencontrées sont liées au régime du foncier de la zone qui est principalement privé.



Marais d'Aymeries - Photo : Thierry Rambaud

Mesure 19 : Favoriser les activités humaines respectueuses de la ressource en eau***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la CLE du SAGE de la Sambre,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes expérimentaux et programme d'étude,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes de sensibilisation et de formation des partenaires,
- S'assurer de l'adoption d'une méthodologie commune lors des études d'amélioration de la connaissance, veiller à l'intégration de l'ensemble des données au sein du SIG du Syndicat mixte du Parc de l'Avesnois ainsi que de leur mise à disposition auprès des partenaires.

Action 2

Accompagner les porteurs de projets privés et publics dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission « Trame bleue » (ENRx)

Assistant d'étude « Trame bleue » (CDD SM-PNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP), SMPNRA

PARTENAIRES

DDTM Nord, Agence de l'Eau Artois Picardie, DREAL Nord-Pas de Calais, Communes du Parc, Communes du SAGE-Sambre, EPCI du territoire, Exploitants agricoles, Chambre d'agriculture de Région, SMAECEA

En quelques lignes...

Accompagner les porteurs de projets afin qu'ils intègrent les enjeux de la Charte du Parc et ceux du SAGE de la Sambre.

Préparer les avis rendus par le bureau du SMPNRA lorsque celui-ci est consulté en tant que Personne Publique Associée.

Préparer les avis rendus par la CLE du SAGE de la Sambre lorsque celle-ci est consultée lors de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Réussites

- Toutes les sollicitations de particuliers ont été satisfaites et, dans le cas où elles ne relevaient pas de la responsabilité des services du SMPNRA, elles ont été redirigées vers les services compétents.
- Concernant les porteurs de projets, ils bénéficient d'un accompagnement à leur demande.
- Tous les avis concernant le SMPNRA ou le SAGE de la Sambre ont été rendus dans les délais impartis.
- Afin d'accompagner les communes et les EPCI dans leur procédure de révision ou d'élaboration de leur documents d'urbanisme, un guide méthodologique de prise en compte du SAGE de la Sambre au sein des documents d'urbanisme a été réalisé.

Difficultés

- Les demandes d'avis nécessitent une grande réactivité. Pour cela une procédure a été mise en place en collaboration avec le pôle aménagement durable du territoire.
- Pas de suivi dans la prise en compte des avis rendus ni dans les préconisations de mesures compensatoires. Il est prévu d'organiser une veille de la prise en compte des recommandations du SMPNRA et du SAGE de la Sambre au sein des arrêtés préfectoraux pris au regard des projets.

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de sollicitations reçues	5	12	9	5
Nombre de réponses et de solutions apportées	5	12	9	5
Nombre de porteurs de projets accompagnés	3	8	5	4

Mesure 19 : Favoriser les activités humaines respectueuses de la ressource en eau***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la CLE du SAGE de la Sambre,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes expérimentaux et programme d'étude,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes de sensibilisation et de formation des partenaires,
- S'assurer de l'adoption d'une méthodologie commune lors des études d'amélioration de la connaissance, veiller à l'intégration de l'ensemble des données au sein du SIG du Syndicat mixte du Parc de l'Avesnois ainsi que de leur mise à disposition auprès des partenaires.

Action 3

Lutter contre les risques de ruissellement et d'érosion des sols

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission « Trame bleue » (ENRx)
 Assistant d'étude « Trame bleue » (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP),
 SMPNRA

PARTENAIRES

Agence de l'Eau Artois Picardie, Chambre d'agriculture de Région, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Conseil départemental du Nord, ADARTH, Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté de communes du Pays de Mormal, commune de Sepmeries

En quelques lignes...

2 projets concernant la lutte contre les phénomènes de ruissellement et d'érosion sont en cours. Le premier concerne 3 communes de l'AMVS (Colleret, Recquignies, Jeumont) sur lesquelles une étude a été réalisée par une stagiaire du PNR de l'Avesnois. Les résultats de l'étude ainsi que les préconisations d'aménagements et d'approfondissement de la connaissance ont été fournis à l'AMVS afin qu'elle puisse passer à la phase de mise en œuvre.

Le second projet concerne la mise en place d'aménagements concertés de lutte contre les risques de ruissellement et d'érosion sur la commune de Sepmeries. En effet, il s'agit d'agir sur deux volets: l'hydraulique douce (plantation de haies, création de bandes enherbées, mise en place de fascines) qui a débuté par une animation agricole en septembre 2014 et l'hydraulique structurante (bassin de rétention), qui a déjà fait l'objet de préconisations et de calculs au cours de l'année 2014. Cette deuxième phase sera mise en place lorsque les aménagements d'hydraulique douce auront été réalisés afin de calculer au mieux le dimensionnement des ouvrages.

Réussites

- L'étude a été réalisée sur 3 communes de l'AMVS et les résultats ont été fournis.
- Un plan d'actions proposé.
- Une animation agricole sur la commune de Sepmeries en cours.
- Tous les partenaires concernés mobilisés.
- Bonne concertation.

Difficultés

- De part certaines thématiques abordées il est nécessaire de pousser plus loin certains aspects de l'étude.
- Financement des actions préconisées concernant le volet hydraulique structurant.



Cerfontaine, commune de l'aire d'étude - Photo : SMPNRA

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Commune couverte par l'étude «érosion et ruissellement»		1	3	0
Des préconisations de mise en œuvre des aménagements (Sepmeries)		Oui		En cours
Des préconisations d'actions proposées (communes de l'AMVS)		Oui		Oui
Accompagnement de la mise en œuvre des aménagements préconisés (Communes AMVS + Sepmeries)			Oui	En cours

Mesure 20 : Adopter les principes de cohérence et de concertation dans la gestion de la ressource en eau**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la CLE du SAGE de la Sambre.
- Participer et/ou animer les autres instances de concertation de la gestion durable et concertée de l'eau,
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains programmes d'étude,
- Développer son Observatoire du territoire sur la thématique de l'eau et mettre à disposition les données auprès des partenaires
- Inciter les gestionnaires des espaces ainsi que les collectivités et les aménageurs à intégrer les actions et mesures décidées dans le cadre des outils de gestion concertée et durable de l'eau (SAGE Sambre...).

Action 1

Finaliser et animer la mise en œuvre du SAGE de la Sambre

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

- Chargé de mission « Trame bleue » (ENRx)
- Assistant d'étude « Trame bleue » (SMPNRA)
- Secrétaire assistante (ENRx)
- Chargé de mission Responsable du pôle « Patrimoines naturels et Eau » (ENRx)
- Assistant d'étude SIG (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

- Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP), SMPNRA

PARTENAIRES

- EPCI du territoire; Conseil départemental du Nord; Conseil Régional Nord-Pas de Calais; DREAL Nord-Pas de Calais; Agence de l'Eau Artois Picardie; Commission Locale de l'Eau; DDTM Nord; Communes du SAGE-Sambre

En quelques lignes...

Le SAGE de la Sambre a été approuvé par arrêté inter préfectoral le 21 septembre 2012. Depuis cette date il est donc en phase de mise en œuvre. La CLE du 29 avril 2013 a décidé à l'unanimité de confier cette mission au Parc naturel régional de l'Avesnois. De ce fait, il s'agit actuellement d'animer la démarche, de proposer des programmes d'actions opérationnels, et de suivre les actions engagées.



Altération des berges

Réussites

- Le SAGE de la Sambre est finalisé, approuvé par arrêté préfectoral et dispose désormais d'une structure de mise en œuvre adaptée au territoire. Les premiers plans d'action sont en cours de mise en œuvre.
- Des outils méthodologiques de prise en compte des enjeux du SAGE à destination des publics concernés sont finalisés pour certains et d'autres sont en cours de rédaction.
- Le site internet du SAGE a été complètement refait et permet au grand public comme aux partenaires de trouver toutes les informations utiles sur le sujet.

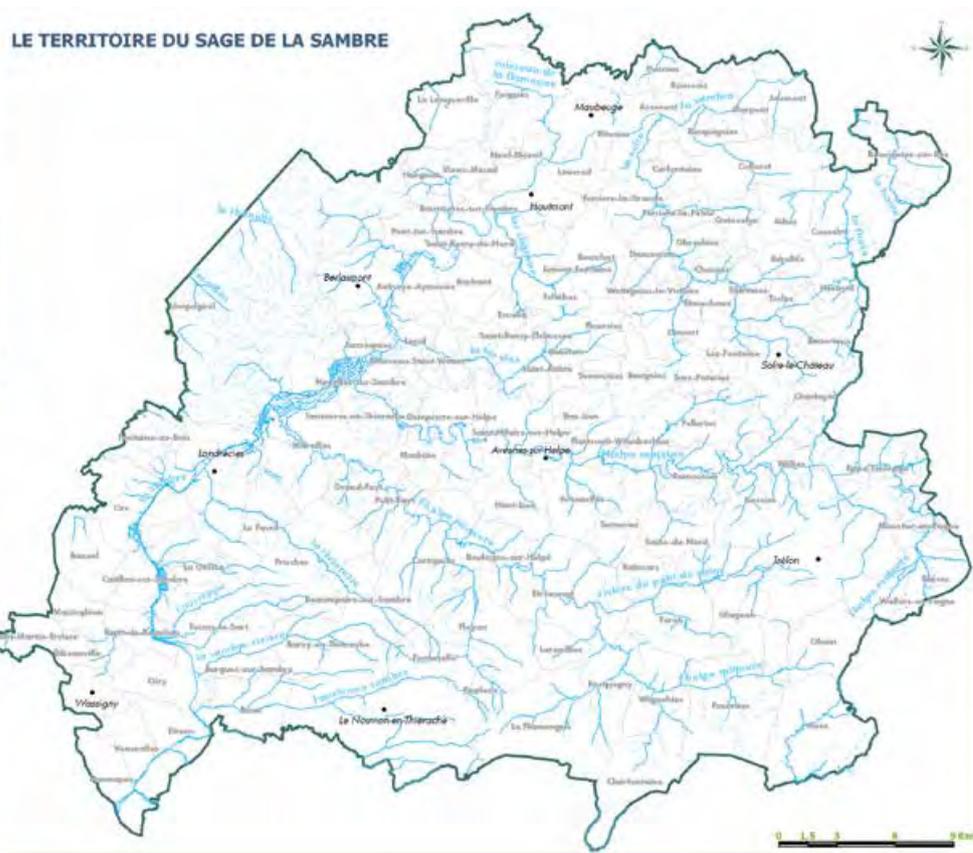
Difficultés

La coordination de l'ensemble des acteurs du territoire peut s'avérer complexe mais la création d'instances spécifiques afin de répondre à cet objectif sont actuellement à l'étude.



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Arrêté préfectoral signé		Oui : Renouvellement de la CLE / Approbation du SAGE		
Nombre de réunions de la CLE	une CLE un bureau	une CLE un bureau	une CLE	deux CLE
Nombre de participation aux réunions de la CLE	24	26	32	44
Une Approbation du SAGE voté oui/non		Oui		
200 exemplaires de SAGE diffusés		Oui		
Nombre d'acteurs rencontrés pour l'approbation du SAGE	177			
Une structure porteuse de la mise en œuvre proposée		Oui	SMPNRA choisi par la CLE comme structure porteuse	
Un programme d'action opérationnel validé par la CLE	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'actions prioritaires ayant débuté			5	7
Une convention cadre signée avec la FPPMA59	Non	Non	Non	En prévision
Nombre d'avis techniques rendus	5	7	11	7
Nombre d'actions de sensibilisation (Lycée Sains du Nord par exemple, sortie sur les eaux pluviales)	3 (Journée presse enquêtes, Conseil municipal jeune de LQ)	4 (chantier EEE, Lycée Avesnes, Présentation en conseil municipal d'Aulnoye Aymeries, Présentation conseil municipal Rejet de Beaulieu)	1 (Fête du lait bio)	1 (conversation de cuisine sur les mares)
Engager la réflexion par un protocole de gestion de l'ouvrage du Val Joly en écreteur de crue			Intégration du comité de pilotage de l'étude de risque portée par le CG59	Participation au comité technique
Un diagnostic DTMP volet eau superficielle réalisé.	Oui			



Orientation 10

Participer à la lutte contre le changement climatique

- Objectifs « cibles »

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire
- Atteindre 20% d'énergie renouvelable consommée et produite sur le territoire

- Indicateurs de suivi

- Evolution des émissions de Gaz à effet de serre
- Puissance énergétique installée dans le cadre de la filière Bois-énergie
- Nombre et nature des opérations partenariales menées dans le cadre du PCT Sambre-Avesnois
- Evolution de la part d'énergie produite issue d'une source d'énergie renouvelable : axé sur la puissance installée pour le photovoltaïque par commune dans un premier temps et sur les gisements dans un second temps (données du l'Observatoire CLimat NPDC, pôle climat du CERDD)

	T1 (2011)	T2 (2012)	T2 (2013)	T3 (2014)
Nombre de chaudières*	12	15	23	30
Puissance énergétique installée dans le cadre de la filière Bois-énergie*	635 kW	815 kW	1230 kW	1 565 kW

* Hors chaufferie de Sains du Nord ne fonctionnant pas au bois issu du bocage

Contexte

Dans un contexte de bouleversement climatique et d'augmentation constante du cours des énergies, il est essentiel d'accompagner l'essor des énergies renouvelables sur le territoire.

Sur le terrain, cet objectif s'est traduit par l'installation de chaudières utilisant du bois déchiqueté local issu du bocage, principalement dans des exploitations agricoles, mais également dans des collectivités et des structures privées. Cette valorisation énergétique et économique des haies participe au maintien du maillage bocager en Avesnois.

Éclairage

30 chaufferies bois déchiqueté utilisant la ressource bocagère sont en fonctionnement dans l'Avesnois pour une puissance cumulée de 1 565 kW et une consommation de 770 tonnes de bois par an (2700 MAP/an), soit une puissance moyenne de 52 kW et une consommation moyenne de 26 tonnes par an (87 MAP/an).

Mesure 21 : Réduire les émissions des gaz à effet de serre : logement, transport, énergies renouvelables***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Co-animer le comité de pilotage « plan climat territorial » en étroite collaboration avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre,
- Initier des actions découlant de la présente mesure, et notamment du Plan climat territorial,
- Veiller, dans le cadre de ses avis réglementaires et de sa mission d'accompagnement des projets, à la cohérence de ces derniers avec le plan climat territorial.

Action 1

Participer à l'élaboration du Plan climat territorial (PCT)

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal (ENRx)

Chargé de mission référent (SMPNRA) Chargé de mission Développement Durable

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-pas-de-Calais - Département du Nord

PARTENAIRES

ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre); SCOT Sambre-Avesnois; Agglomération Maubeuge Val de Sambre, ADEME, Région Nord-Pas de Calais

En quelques lignes...

Le SMPNRA, impliqué en tant que partenaire technique associé:

- apporte sa vision et son analyse aux problématiques climat du territoire, principalement sur la partie rurale,
- a participé à l'élaboration de l'étude carbone réalisée par le SCOT et l'ADUS et a été associé au rendu de l'étude,
- contribue à l'identification des actions portées et mise en oeuvre sur le territoire participant à la réduction des émissions de CO₂,
- alimente, par ses actions, la mise en oeuvre concrète de la feuille de route.

Les actions du Parc dans le cadre de la mise en oeuvre de sa charte et de la feuille de route du PCT ainsi que les actions respectives du Parc et du SCOT ont permis d'aboutir à une candidature commune à l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (9 février 2015: territoire reconnu et retenu comme TEPCV en devenir).



Réunion de travail

Réussites

- Ecriture d'une feuille de route.
- Regard croisé des différents acteurs du territoire.
- Mise en perspective / illustration que de nombreuses actions du Parc participant à la mise en oeuvre du PCT.

Difficultés

- Évaluation de l'impact des actions répondant aux enjeux de la feuille de route du PCT.

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de réunions suivies		7	5	2
Nombre de groupes de travail animés		7 (le PNRA a participé à 7 réunions de travail thématique)	8 réunions de travail (PNRA participant) : - 3 réunions PCT - 5 réunions de travail Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (Etape 1 SIRPP)	2 réunions de travail (PNRA participant) : - 2 réunions sur Clim'agri (diagnostic énergie-gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt, à l'échelle des territoires).
Nombre d'actions concrètes résultant de ces groupes de travail		Recensement et valorisation des actions portées par le PNRA dans le cadre du PCT	Définition d'un programme d'actions (2013) à développer dans le cadre du programme d'actions du PCT (pour 2014)	Le dispositif clim'agri en est à sa phase «état des lieux»
Existence de conventions avec SCOT, AMVS, ADUS	Non	Non	Non	Non

La feuille de route du Plan Climat

Cadre stratégique d'actions vers 2020 et 2050

AMBITION 1 : RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES...

1/ En réduisant les bâtiments moins énergivores
Engager des programmes de réhabilitation du parc ancien

Encourager l'efficacité énergétique des constructions neuves

Engager des programmes de réhabilitation du parc tertiaire

Engager une stratégie de réhabilitation du patrimoine public

2/ En se déplaçant autrement

Développer les transports en commun et le covoiturage

Faciliter la pratique de l'intermodalité et modes doux

Promouvoir les véhicules et pratiques plus sobres et propres

Sensibiliser les transporteurs routiers à l'éco-conduite

Optimiser la logistique de transport

3/ En favorisant des modes de production et de consommations raisonnés et sobres en carbone

Encourager l'efficacité énergétique des entreprises et l'éco-conception

Faire évoluer les pratiques agricoles vers une agriculture raisonnée et biologique

Encourager l'efficacité énergétique des exploitations agricoles (bâtiments, véhicules...)

Encourager les gestes éco-citoyens (Economie d'énergie, éco-consommation)

AMBITION 2 : VALORISER NOS RESSOURCES

4/ Via la structuration de filières courtes sur le territoire

Structurer et renforcer l'offre et la demande en circuits courts alimentaires

Faire émerger et appuyer les filières locales (Pierre Bleue, Bois énergie)

5/ Par la valorisation de nos déchets

Étudier le potentiel de mise en place d'une filière de méthanisation

Développer et organiser les filières de recyclage

Développer et organiser les filières réparations de biens

6/ Grâce au développement du tourisme vert

Encourager l'organisation d'éco-événements

AMBITION 3 : S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

7/ En s'informant sur les effets du changement climatique

Mener une étude de vulnérabilité

Développer une stratégie de réduction de la vulnérabilité du territoire (économique et naturelle)

Informez et sensibilisez tous les publics

8/ En organisant notre moindre dépendance aux énergies non-renouvelables

Étudier et développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire

Favoriser le développement des réseaux de chaleur et de froid privilégiant les énergies renouvelables et de récupération

Encourager l'utilisation de technologies de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire performantes (hors bois)

Encourager l'amélioration de la performance et de la qualité des appareils de chauffage au bois et du bois utilisé

9/ En préservant les espaces naturels du territoire

Préserver les prairies et les espaces bocagers

Améliorer qualitativement les espaces boisés et forestiers

10/ En prêtant attention à la qualité de l'air

Améliorer les connaissances

Informez sur la qualité de l'air

Réduire l'impact des plans et projets sur les émissions de polluants atmosphériques

LES AXES TRANSVERSAUX

A/ Assurer la mise en œuvre et le suivi du plan climat

Connaître et suivre nos émissions

Assurer la mise en œuvre du PCT

Préparer le suivi du PCT

B/ Définir un projet de territoire prenant en compte les aspects énergie climat

Intégrer les objectifs opérationnels du PCT dans les documents de planification et de stratégie du territoire

Systematiser la prise en compte des aspects énergie climat dans les opérations d'urbanisme

C/ Mobiliser les acteurs locaux et la société civile

Mobiliser les acteurs locaux lors de la mise en œuvre du PCT

Réussir à mobiliser la société civile



Orientation 11

Promouvoir le développement durable pour une citoyenneté responsable

- Objectifs « cibles »

- Atteindre 10% d'acteurs (écoles, collectivités, entreprises ICPE) engagés dans une démarche formalisée de développement durable.

- Indicateurs de suivi

- Evolution des démarches formalisées de développement durable par catégories d'acteurs publics (écoles, collectivités)
- Nbre d'enseignants, accompagnateurs et scolaires ayant bénéficié d'un dispositif d'EEDD
- Nombre et profils des participants engagés dans ces démarches d'éducation à l'environnement et au développement durable

	Sources	T0 (2012)	T1 (2014)
Nombre et profils des participants engagés dans ces démarches d'éducation à l'environnement et au développement durable	SMPNRA	13 partenaires	17 partenaires et 5000 visiteurs du site depuis le début

Contexte

Dès sa création en 1998, le Parc naturel régional de l'Avesnois a inscrit parmi ses missions « l'Education à l'Environnement » comme une priorité. Avec l'aide de nombreux partenaires, associatifs ou institutionnels, le Parc naturel régional de l'Avesnois a permis le développement d'une offre éducative diversifiée et de qualité sur le territoire. À ce jour, ce sont plus de 150 supports pédagogiques qui sont déjà proposés aux porteurs de projets ! En 2012, le Parc naturel régional de l'Avesnois et ses partenaires se sont constitués en réseau afin de mieux structurer l'offre éducative existante, de la rendre plus lisible!

Éclairage

En 2014, 17 partenaires proposent ainsi aux enseignants, animateurs de centres sociaux culturels, centres de loisirs sans hébergement de s'emparer de cette offre en choisissant parmi les 346 animations qui répondent le mieux à leurs projets : CIE du Bolvert, CPIE Bocage de l'Avesnois, Ecomusée de l'Avesnois, Espaces naturels régionaux, Ferme pédagogique de Rainsars, Groupe Etude Nature, Fil d'Elea, francas du Nord, Sens du goût, Noréade (la régie du SIDEDN-SIAN), Office de tourisme de Maubeuge, Parc départemental du ValJoly, Parc naturel régional de l'Avesnois, Parc zoologique de Maubeuge, SMIA(Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes), SNAP (Sorties nature Art et Plaisir), Théâtre du Bimberlot.

Mesure 23 : Accompagner les acteurs dans des démarches autonomes de développement durable en adaptant les outils existants (agenda 21,...) au contexte local**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de démarche de type Agenda 21 local,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre aux principes du développement durable.

Action 1

Accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de démarches de développement durable (SMDD, agenda 21)

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal du pôle écocitoyenneté (ENRx)

Chargé de mission DD (SMPNRA)

Animateur (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-pas-de-Calais - Département du Nord

PARTENAIRES

Commune de Wignehies, Commune de Le Quesnoy, CERD

En quelques lignes...

- Accompagner les communes volontaires dans la construction d'un Agenda 21 local, ou plus généralement d'une démarche de Développement Durable.
- Expérimenter des démarches d'élaboration de stratégies DD adaptées aux communes rurales.
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur stratégie.
- Élaborer une méthodologie transférable.

Réussites

- Gestion différenciée optimisée à Wignehies permettant l'obtention d'une distinction au concours régional des Villes et villages fleuris.
- Intégration croissance de l'alimentation bio en restauration scolaire.
- 2 communes volontaires.
- Mise en œuvre d'actions concrètes.
- Élaboration d'un guide méthodologique.
- Enjeux appropriés par les élus et accompagnement du Parc identifié.
- Sollicitation de nouvelles communes souhaitant être accompagnées dans les années à venir.

Difficultés

- Entretenir le dynamisme en l'absence d'une personne dédiée à cette mission au sein des communes (stagiaire, service civique...).



Ateliers participatifs à Le Quesnoy



Ateliers participatifs à Wignehies



Des produits bio pour la cantine de Le Quesnoy



Tri des déchets - École maternelle à Wignehies



Fauchage tardif à Wignehies



Fauchage tardif à Wignehies

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'actions d'information, de sensibilisation, de formation		14 SMDD + 20 actions réalisées	3 réunions de travail + 20 actions réalisées + 11 actions en cours + 4 en phase projet + 2 projets d'aménagement, dont un réalisé	0
Nombre de personnes touchées		90 agents		2 programmes d'actions formalisées en interne pour les 2 communes accompagnées
1 programme d'actions de développement durable formalisé par commune pilote		Atteint pour Le Quesnoy et Wignehies	Le Quesnoy : En cours de mise en œuvre / Wignehies : Poursuite des actions	Le Quesnoy : En attente de poursuite Wignehies : Poursuite des actions
Action «formation-action» formalisée, en vue de sa généralisation.				2013/2014: Réalisation d'un guide méthodologique pour la mise en place d'une démarche de type Agenda 21 adaptable aux communes rurales.